



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 114 (2015), p. 201-226

Yannis Gourdon

Les gouverneurs de l'oasis de Dakhla à la fin de l'Ancien Empire

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric

Les gouverneurs de l'oasis de Dakhla à la fin de l'Ancien Empire

YANNIS GOURDON

SITUÉE à environ 250 km à l'ouest de Thèbes, l'oasis de Dakhla est fréquentée par les Égyptiens au moins depuis la IV^e dynastie, comme le montrent les inscriptions aux noms de Khéops et de Râdjedef découvertes à quelque 100 km au sud-ouest de Dakhla, à distance de la piste d'Abou Ballas qui relie notamment le site au Gilf Kébir¹. À la fin de l'Ancien Empire, l'oasis a fait l'objet d'une implantation égyptienne importante dans sa partie orientale, sur un site aujourd'hui établi à proximité du bourg moderne de Balat, auquel il doit son nom. Cette occupation résulte d'une volonté royale d'établir une administration territoriale dans l'oasis. Dakhla occupe, en effet, une place de première importance puisqu'il se trouve sur la route de la Nubie. C'est précisément la « route de l'oasis » (*wꜣt wꜣꜣt*²) que Herkhouf emprunte pour se rendre au pays de Yam, lors de son troisième voyage, sous le règne de Mérenrê I^{er}³. Si cette piste entre la vallée et l'oasis n'est pas attestée sur le plan archéologique, deux autres le sont. Ainsi le *Darb al-Tawil* relie directement Dakhla à la vallée au niveau de Dara, tandis que le *Darb al-Ghoubari* relie Dakhla à la vallée *via* Kharga⁴. Le site de Ayn Asil occupe ainsi une position privilégiée pour le contrôle des routes, au moins vers le sud et l'ouest. En outre, la présence de sources artésiennes et de ressources naturelles en abondance favorise la mise en culture de la région et l'élevage.

La mise en place d'une administration territoriale dans l'oasis s'inscrit dans un contexte administratif en pleine mutation qui, depuis la fin de la V^e dynastie, permet la fixation des

¹ K.P. KUHLMANN, « Der « Wasserberg des Djedefre » (Chufu 01/1). Ein Lagerplatz mit Expeditioninschriften der 4. Dynastie im Raum der Oase Dachla », *MDAIK* 61, 2005, p. 243-289, pl. 42 ; R. KUPER, « Les marches occidentales de l'Égypte : dernières nouvelles », *BSEF* 158, octobre 2003, p. 26-34.

² Sur l'identification du toponyme *wꜣꜣt* avec l'oasis de Dakhla, voir *infra*.

³ J. VERCOUTTER, « Balat et la route de l'oasis », dans *L'Égyptologie en 1979, Colloques internationaux du Cnrs*, 1982, p. 284. Parti de Memphis, Herkhouf s'enfoncé dans le désert Libyque depuis de le nome thinite en empruntant la route de l'oasis (*pr.n(j) m Tꜣ-wr hr wꜣt*

Wꜣꜣt), voir E. EDEL, K.-J. SEYFRIED, G. VIELER (éd.), *Die Felsgräbernekropole der Qubbet el-Hawa bei Assuan I. Band 1: Architektur, Darstellungen, Texte, archäologischer Befund und Funde der Gräber QH 24-QH 34p*, Munich, Vienne, 2008, pl. XXVII, fig. 4, p. 624.

⁴ *Balat IX*, p. 26, 27, fig. 12.

gouverneurs régionaux sur le territoire qu'ils administrent et qui autorise l'hérédité des charges⁵. Représentant le pouvoir central, les gouverneurs de l'oasis arborent une titulature spécifique qui les distingue de leurs homologues dans la vallée⁶ : $\text{𓆎𓆏𓆐𓆑𓆒𓆓𓆔𓆕𓆖𓆗𓆘𓆙𓆚𓆛𓆜𓆝𓆞𓆟𓆠𓆡𓆢𓆣𓆤𓆥𓆦𓆧𓆨𓆩𓆪𓆫𓆬𓆭𓆮𓆯𓆰𓆱𓆲𓆳𓆴𓆵𓆶𓆷𓆸𓆹𓆺𓆻𓆼𓆽𓆾𓆿𓇀𓇁𓇂𓇃𓇄𓇅𓇆𓇇𓇈𓇉𓇊𓇋𓇌𓇍𓇎𓇏𓇐𓇑𓇒𓇓𓇔𓇕𓇖𓇗𓇘𓇙𓇚𓇛𓇜𓇝𓇞𓇟𓇠𓇡𓇢𓇣𓇤𓇥𓇦𓇧𓇨𓇩𓇪𓇫𓇬𓇭𓇮𓇯𓇰𓇱𓇲𓇳𓇴𓇵𓇶𓇷𓇸𓇹𓇺𓇻𓇼𓇽𓇾𓇿𓈀𓈁𓈂𓈃𓈄𓈅𓈆𓈇𓈈𓈉𓈊𓈋𓈌𓈍𓈎𓈏𓈐𓈑𓈒𓈓𓈔𓈕𓈖𓈗𓈘𓈙𓈚𓈛𓈜𓈝𓈞𓈟𓈠𓈡𓈢𓈣𓈤𓈥𓈦𓈧𓈨𓈩𓈪𓈫𓈬𓈭𓈮𓈯𓈰𓈱𓈲𓈳𓈴𓈵𓈶𓈷𓈸𓈹𓈺𓈻𓈼𓈽𓈾𓈿𓉀𓉁𓉂𓉃𓉄𓉅𓉆𓉇𓉈𓉉𓉊𓉋𓉌𓉍𓉎𓉏𓉐𓉑𓉒𓉓𓉔𓉕𓉖𓉗𓉘𓉙𓉚𓉛𓉜𓉝𓉞𓉟𓉠𓉡𓉢𓉣𓉤𓉥𓉦𓉧𓉨𓉩𓉪𓉫𓉬𓉭𓉮𓉯𓉰𓉱𓉲𓉳𓉴𓉵𓉶𓉷𓉸𓉹𓉺𓉻𓉼𓉽𓉾𓉿𓊀𓊁𓊂𓊃𓊄𓊅𓊆𓊇𓊈𓊉𓊊𓊋𓊌𓊍𓊎𓊏𓊐𓊑𓊒𓊓𓊔𓊕𓊖𓊗𓊘𓊙𓊚𓊛𓊜𓊝𓊞𓊟𓊠𓊡𓊢𓊣𓊤𓊥𓊦𓊧𓊨𓊩𓊪𓊫𓊬𓊭𓊮𓊯𓊰𓊱𓊲𓊳𓊴𓊵𓊶𓊷𓊸𓊹𓊺𓊻𓊼𓊽𓊾𓊿𓋀𓋁𓋂𓋃𓋄𓋅𓋆𓋇𓋈𓋉𓋊𓋋𓋌𓋍𓋎𓋏𓋐𓋑𓋒𓋓𓋔𓋕𓋖𓋗𓋘𓋙𓋚𓋛𓋜𓋝𓋞𓋟𓋠𓋡𓋢𓋣𓋤𓋥𓋦𓋧𓋨𓋩𓋪𓋫𓋬𓋭𓋮𓋯𓋰𓋱𓋲𓋳𓋴𓋵𓋶𓋷𓋸𓋹𓋺𓋻𓋼𓋽𓋾𓋿𓌀𓌁𓌂𓌃𓌄𓌅𓌆𓌇𓌈𓌉𓌊𓌋𓌌𓌍𓌎𓌏𓌐𓌑𓌒𓌓𓌔𓌕𓌖𓌗𓌘𓌙𓌚𓌛𓌜𓌝𓌞𓌟𓌠𓌡𓌢𓌣𓌤𓌥𓌦𓌧𓌨𓌩𓌪𓌫𓌬𓌭𓌮𓌯𓌰𓌱𓌲𓌳𓌴𓌵𓌶𓌷𓌸𓌹𓌺𓌻𓌼𓌽𓌾𓌿𓍀𓍁𓍂𓍃𓍄𓍅𓍆𓍇𓍈𓍉𓍊𓍋𓍌𓍍𓍎𓍏𓍐𓍑𓍒𓍓𓍔𓍕𓍖𓍗𓍘𓍙𓍚𓍛𓍜𓍝𓍞𓍟𓍠𓍡𓍢𓍣𓍤𓍥𓍦𓍧𓍨𓍩𓍪𓍫𓍬𓍭𓍮𓍯𓍰𓍱𓍲𓍳𓍴𓍵𓍶𓍷𓍸𓍹𓍺𓍻𓍼𓍽𓍾𓍿𓎀𓎁𓎂𓎃𓎄𓎅𓎆𓎇𓎈𓎉𓎊𓎋𓎌𓎍𓎎𓎏𓎐𓎑𓎒𓎓𓎔𓎕𓎖𓎗𓎘𓎙𓎚𓎛𓎜𓎝𓎞𓎟𓎠𓎡𓎢𓎣𓎤𓎥𓎦𓎧𓎨𓎩𓎪𓎫𓎬𓎭𓎮𓎯𓎰𓎱𓎲𓎳𓎴𓎵𓎶𓎷𓎸𓎹𓎺𓎻𓎼𓎽𓎾𓎿𓏀𓏁𓏂𓏃𓏄𓏅𓏆𓏇𓏈𓏉𓏊𓏋𓏌𓏍𓏎𓏏𓏐𓏑𓏒𓏓𓏔𓏕𓏖𓏗𓏘𓏙𓏚𓏛𓏜𓏝𓏞𓏟𓏠𓏡𓏢𓏣𓏤𓏥𓏦𓏧𓏨𓏩𓏪𓏫𓏬𓏭𓏮𓏯𓏰𓏱𓏲𓏳𓏴𓏵𓏶𓏷𓏸𓏹𓏺𓏻𓏼𓏽𓏾𓏿𓐀𓐁𓐂𓐃𓐄𓐅𓐆𓐇𓐈𓐉𓐊𓐋𓐌𓐍𓐎𓐏𓐐𓐑𓐒𓐓𓐔𓐕𓐖𓐗𓐘𓐙𓐚𓐛𓐜𓐝𓐞𓐟𓐠𓐡𓐢𓐣𓐤𓐥𓐦𓐧𓐨𓐩𓐪𓐫𓐬𓐭𓐮𓐯𓐰𓐱𓐲𓐳𓐴𓐵𓐶𓐷𓐸𓐹𓐺𓐻𓐼𓐽𓐾𓐿𓑀𓑁𓑂𓑃𓑄𓑅𓑆𓑇𓑈𓑉𓑊𓑋𓑌𓑍𓑎𓑏𓑐𓑑𓑒𓑓𓑔𓑕𓑖𓑗𓑘𓑙𓑚𓑛𓑜𓑝𓑞𓑟𓑠𓑡𓑢𓑣𓑤𓑥𓑦𓑧𓑨𓑩𓑪𓑫𓑬𓑭𓑮𓑯𓑰𓑱𓑲𓑳𓑴𓑵𓑶𓑷𓑸𓑹𓑺𓑻𓑼𓑽𓑾𓑿𓒀𓒁𓒂𓒃𓒄𓒅𓒆𓒇𓒈𓒉𓒊𓒋𓒌𓒍𓒎𓒏𓒐𓒑𓒒𓒓𓒔𓒕𓒖𓒗𓒘𓒙𓒚𓒛𓒜𓒝𓒞𓒟𓒠𓒡𓒢𓒣𓒤𓒥𓒦𓒧𓒨𓒩𓒪𓒫𓒬𓒭𓒮𓒯𓒰𓒱𓒲𓒳𓒴𓒵𓒶𓒷𓒸𓒹𓒺𓒻𓒼𓒽𓒾𓒿𓓀𓓁𓓂𓓃𓓄𓓅𓓆𓓇𓓈𓓉𓓊𓓋𓓌𓓍𓓎𓓏𓓐𓓑𓓒𓓓𓓔𓓕𓓖𓓗𓓘𓓙𓓚𓓛𓓜𓓝𓓞𓓟𓓠𓓡𓓢𓓣𓓤𓓥𓓦𓓧𓓨𓓩𓓪𓓫𓓬𓓭𓓮𓓯𓓰𓓱𓓲𓓳𓓴𓓵𓓶𓓷𓓸𓓹𓓺𓓻𓓼𓓽𓓾𓓿𓔀𓔁𓔂𓔃𓔄𓔅𓔆𓔇𓔈𓔉𓔊𓔋𓔌𓔍𓔎𓔏𓔐𓔑𓔒𓔓𓔔𓔕𓔖𓔗𓔘𓔙𓔚𓔛𓔜𓔝𓔞𓔟𓔠𓔡𓔢𓔣𓔤𓔥𓔦𓔧𓔨𓔩𓔪𓔫𓔬𓔭𓔮𓔯𓔰𓔱𓔲𓔳𓔴𓔵𓔶𓔷𓔸𓔹𓔺𓔻𓔼𓔽𓔾𓔿𓕀𓕁𓕂𓕃𓕄𓕅𓕆𓕇𓕈𓕉𓕊𓕋𓕌𓕍𓕎𓕏𓕐𓕑𓕒𓕓𓕔𓕕𓕖𓕗𓕘𓕙𓕚𓕛𓕜𓕝𓕞𓕟𓕠𓕡𓕢𓕣𓕤𓕥𓕦𓕧𓕨𓕩𓕪𓕫𓕬𓕭𓕮𓕯𓕰𓕱𓕲𓕳𓕴𓕵𓕶𓕷𓕸𓕹𓕺𓕻𓕼𓕽𓕾𓕿𓖀𓖁𓖂𓖃𓖄𓖅𓖆𓖇𓖈𓖉𓖊𓖋𓖌𓖍𓖎𓖏𓖐𓖑𓖒𓖓𓖔𓖕𓖖𓖗𓖘𓖙𓖚𓖛𓖜𓖝𓖞𓖟𓖠𓖡𓖢𓖣𓖤𓖥𓖦𓖧𓖨𓖩𓖪𓖫𓖬𓖭𓖮𓖯𓖰𓖱𓖲𓖳𓖴𓖵𓖶𓖷𓖸𓖹𓖺𓖻𓖼𓖽𓖾𓖿𓗀𓗁𓗂𓗃𓗄𓗅𓗆𓗇𓗈𓗉𓗊𓗋𓗌𓗍𓗎𓗏𓗐𓗑𓗒𓗓𓗔𓗕𓗖𓗗𓗘𓗙𓗚𓗛𓗜𓗝𓗞𓗟𓗠𓗡𓗢𓗣𓗤𓗥𓗦𓗧𓗨𓗩𓗪𓗫𓗬𓗭𓗮𓗯𓗰𓗱𓗲𓗳𓗴𓗵𓗶𓗷𓗸𓗹𓗺𓗻𓗼𓗽𓗾𓗿𓘀𓘁𓘂𓘃𓘄𓘅𓘆𓘇𓘈𓘉𓘊𓘋𓘌𓘍𓘎𓘏𓘐𓘑𓘒𓘓𓘔𓘕𓘖𓘗𓘘𓘙𓘚𓘛𓘜𓘝𓘞𓘟𓘠𓘡𓘢𓘣𓘤𓘥𓘦𓘧𓘨𓘩𓘪𓘫𓘬𓘭𓘮𓘯𓘰𓘱𓘲𓘳𓘴𓘵𓘶𓘷𓘸𓘹𓘺𓘻𓘼𓘽𓘾𓘿𓙀𓙁𓙂𓙃𓙄𓙅𓙆𓙇𓙈𓙉𓙊𓙋𓙌𓙍𓙎𓙏𓙐𓙑𓙒𓙓𓙔𓙕𓙖𓙗𓙘𓙙𓙚𓙛𓙜𓙝𓙞𓙟𓙠𓙡𓙢𓙣𓙤𓙥𓙦𓙧𓙨𓙩𓙪𓙫𓙬𓙭𓙮𓙯𓙰𓙱𓙲𓙳𓙴𓙵𓙶𓙷𓙸𓙹𓙺𓙻𓙼𓙽𓙾𓙿𓚀𓚁𓚂𓚃𓚄𓚅𓚆𓚇𓚈𓚉𓚊𓚋𓚌𓚍𓚎𓚏𓚐𓚑𓚒𓚓𓚔𓚕𓚖𓚗𓚘𓚙𓚚𓚛𓚜𓚝𓚞𓚟𓚠𓚡𓚢𓚣𓚤𓚥𓚦𓚧𓚨𓚩𓚪𓚫𓚬𓚭𓚮𓚯𓚰𓚱𓚲𓚳𓚴𓚵𓚶𓚷𓚸𓚹𓚺𓚻𓚼𓚽𓚾𓚿𓛀𓛁𓛂𓛃𓛄𓛅𓛆𓛇𓛈𓛉𓛊𓛋𓛌𓛍𓛎𓛏𓛐𓛑𓛒𓛓𓛔𓛕𓛖𓛗𓛘𓛙𓛚𓛛𓛜𓛝𓛞𓛟𓛠𓛡𓛢𓛣𓛤𓛥𓛦𓛧𓛨𓛩𓛪𓛫𓛬𓛭𓛮𓛯𓛰𓛱𓛲𓛳𓛴𓛵𓛶𓛷𓛸𓛹𓛺𓛻𓛼𓛽𓛾𓛿𓜀𓜁𓜂𓜃𓜄𓜅𓜆𓜇𓜈𓜉𓜊𓜋𓜌𓜍𓜎𓜏𓜐𓜑𓜒𓜓𓜔𓜕𓜖𓜗𓜘𓜙𓜚𓜛𓜜𓜝𓜞𓜟𓜠𓜡𓜢𓜣𓜤𓜥𓜦𓜧𓜨𓜩𓜪𓜫𓜬𓜭𓜮𓜯𓜰𓜱𓜲𓜳𓜴𓜵𓜶𓜷𓜸𓜹𓜺𓜻𓜼𓜽𓜾𓜿𓝀𓝁𓝂𓝃𓝄𓝅𓝆𓝇𓝈𓝉𓝊𓝋𓝌𓝍𓝎𓝏𓝐𓝑𓝒𓝓𓝔𓝕𓝖𓝗𓝘𓝙𓝚𓝛𓝜𓝝𓝞𓝟𓝠𓝡𓝢𓝣𓝤𓝥𓝦𓝧𓝨𓝩𓝪𓝫𓝬𓝭𓝮𓝯𓝰𓝱𓝲𓝳𓝴𓝵𓝶𓝷𓝸𓝹𓝺𓝻𓝼𓝽𓝾𓝿𓞀𓞁𓞂𓞃𓞄𓞅𓞆𓞇𓞈𓞉𓞊𓞋𓞌𓞍𓞎𓞏𓞐𓞑𓞒𓞓𓞔𓞕𓞖𓞗𓞘𓞙𓞚𓞛𓞜𓞝𓞞𓞟𓞠𓞡𓞢𓞣𓞤𓞥𓞦𓞧𓞨𓞩𓞪𓞫𓞬𓞭𓞮𓞯𓞰𓞱𓞲𓞳𓞴𓞵𓞶𓞷𓞸𓞹𓞺𓞻𓞼𓞽𓞾𓞿𓟀𓟁𓟂𓟃𓟄𓟅𓟆𓟇𓟈𓟉𓟊𓟋𓟌𓟍𓟎𓟏𓟐𓟑𓟒𓟓𓟔𓟕𓟖𓟗𓟘𓟙𓟚𓟛𓟜𓟝𓟞𓟟𓟠𓟡𓟢𓟣𓟤𓟥𓟦𓟧𓟨𓟩𓟪𓟫𓟬𓟭𓟮𓟯𓟰𓟱𓟲𓟳𓟴𓟵𓟶𓟷𓟸𓟹𓟺𓟻𓟼𓟽𓟾𓟿𓠀𓠁𓠂𓠃𓠄𓠅𓠆𓠇𓠈𓠉𓠊𓠋𓠌𓠍𓠎𓠏𓠐𓠑𓠒𓠓𓠔𓠕𓠖𓠗𓠘𓠙𓠚𓠛𓠜𓠝𓠞𓠟𓠠𓠡𓠢𓠣𓠤𓠥𓠦𓠧𓠨𓠩𓠪𓠫𓠬𓠭𓠮𓠯𓠰𓠱𓠲𓠳𓠴𓠵𓠶𓠷𓠸𓠹𓠺𓠻𓠼𓠽𓠾𓠿𓡀𓡁𓡂𓡃𓡄𓡅𓡆𓡇𓡈𓡉𓡊𓡋𓡌𓡍𓡎𓡏𓡐𓡑𓡒𓡓𓡔𓡕𓡖𓡗𓡘𓡙𓡚𓡛𓡜𓡝𓡞𓡟𓡠𓡡𓡢𓡣𓡤𓡥𓡦𓡧𓡨𓡩𓡪𓡫𓡬𓡭𓡮𓡯𓡰𓡱𓡲𓡳𓡴𓡵𓡶𓡷𓡸𓡹𓡺𓡻𓡼𓡽𓡾𓡿𓢀𓢁𓢂𓢃𓢄𓢅𓢆𓢇𓢈𓢉𓢊𓢋𓢌𓢍𓢎𓢏𓢐𓢑𓢒𓢓𓢔𓢕𓢖𓢗𓢘𓢙𓢚𓢛𓢜𓢝𓢞𓢟𓢠𓢡𓢢𓢣𓢤𓢥𓢦𓢧𓢨𓢩𓢪𓢫𓢬𓢭𓢮𓢯𓢰𓢱𓢲𓢳𓢴𓢵𓢶𓢷𓢸𓢹𓢺𓢻𓢼𓢽𓢾𓢿𓣀𓣁𓣂𓣃𓣄𓣅𓣆𓣇𓣈𓣉𓣊𓣋𓣌𓣍𓣎𓣏𓣐𓣑𓣒𓣓𓣔𓣕𓣖𓣗𓣘𓣙𓣚𓣛𓣜𓣝𓣞𓣟𓣠𓣡𓣢𓣣𓣤𓣥𓣦𓣧𓣨𓣩𓣪𓣫𓣬𓣭𓣮𓣯𓣰𓣱𓣲𓣳𓣴𓣵𓣶𓣷𓣸𓣹𓣺𓣻𓣼𓣽𓣾𓣿𓤀𓤁𓤂𓤃𓤄𓤅𓤆𓤇𓤈𓤉𓤊𓤋𓤌𓤍𓤎𓤏𓤐𓤑𓤒𓤓𓤔𓤕𓤖𓤗𓤘𓤙𓤚𓤛𓤜𓤝𓤞𓤟𓤠𓤡𓤢𓤣𓤤𓤥𓤦𓤧𓤨𓤩𓤪𓤫𓤬𓤭𓤮𓤯𓤰𓤱𓤲𓤳𓤴𓤵𓤶𓤷𓤸𓤹𓤺𓤻𓤼𓤽𓤾𓤿𓥀𓥁𓥂𓥃𓥄𓥅𓥆𓥇𓥈𓥉𓥊𓥋𓥌𓥍𓥎𓥏𓥐𓥑𓥒𓥓𓥔𓥕𓥖𓥗𓥘𓥙𓥚𓥛𓥜𓥝𓥞𓥟𓥠𓥡𓥢𓥣𓥤𓥥𓥦𓥧𓥨𓥩𓥪𓥫𓥬𓥭𓥮𓥯𓥰𓥱𓥲𓥳𓥴𓥵𓥶𓥷𓥸𓥹𓥺𓥻𓥼𓥽𓥾𓥿𓦀𓦁𓦂𓦃𓦄𓦅𓦆𓦇𓦈𓦉𓦊𓦋𓦌𓦍𓦎𓦏𓦐𓦑𓦒𓦓𓦔𓦕𓦖𓦗𓦘𓦙𓦚𓦛𓦜𓦝𓦞𓦟𓦠𓦡𓦢𓦣𓦤𓦥𓦦𓦧𓦨𓦩𓦪𓦫𓦬𓦭𓦮𓦯𓦰𓦱𓦲𓦳𓦴𓦵𓦶𓦷𓦸𓦹𓦺𓦻𓦼𓦽𓦾𓦿𓧀𓧁𓧂𓧃𓧄𓧅𓧆𓧇𓧈𓧉𓧊𓧋𓧌𓧍𓧎𓧏𓧐𓧑𓧒𓧓𓧔𓧕𓧖𓧗𓧘𓧙𓧚𓧛𓧜𓧝𓧞𓧟𓧠𓧡𓧢𓧣𓧤𓧥𓧦𓧧𓧨𓧩𓧪𓧫𓧬𓧭𓧮𓧯𓧰𓧱𓧲𓧳𓧴𓧵𓧶𓧷𓧸𓧹𓧺𓧻𓧼𓧽𓧾𓧿𓨀𓨁𓨂𓨃𓨄𓨅𓨆𓨇𓨈𓨉𓨊𓨋𓨌𓨍𓨎𓨏𓨐𓨑𓨒𓨓𓨔𓨕𓨖𓨗𓨘𓨙𓨚𓨛𓨜𓨝𓨞𓨟𓨠𓨡𓨢𓨣𓨤𓨥𓨦𓨧𓨨𓨩𓨪𓨫𓨬𓨭𓨮𓨯𓨰𓨱𓨲𓨳𓨴𓨵𓨶𓨷𓨸𓨹𓨺𓨻𓨼𓨽𓨾𓨿𓩀𓩁𓩂𓩃𓩄𓩅𓩆𓩇𓩈𓩉𓩊𓩋𓩌𓩍𓩎𓩏𓩐𓩑𓩒𓩓𓩔𓩕𓩖𓩗𓩘𓩙𓩚𓩛𓩜𓩝𓩞𓩟𓩠𓩡𓩢𓩣𓩤𓩥𓩦𓩧𓩨𓩩𓩪𓩫𓩬𓩭𓩮𓩯𓩰𓩱𓩲𓩳𓩴𓩵𓩶𓩷𓩸𓩹𓩺𓩻𓩼𓩽𓩾𓩿𓪀𓪁𓪂𓪃𓪄𓪅𓪆𓪇𓪈𓪉𓪊𓪋𓪌𓪍𓪎𓪏𓪐𓪑𓪒𓪓𓪔𓪕𓪖𓪗𓪘𓪙𓪚𓪛𓪜𓪝𓪞𓪟𓪠𓪡𓪢𓪣𓪤𓪥𓪦𓪧𓪨𓪩𓪪𓪫𓪬𓪭𓪮𓪯𓪰𓪱𓪲𓪳𓪴𓪵𓪶𓪷𓪸𓪹𓪺𓪻𓪼𓪽𓪾𓪿𓫀𓫁𓫂𓫃𓫄𓫅𓫆𓫇𓫈𓫉𓫊𓫋𓫌𓫍𓫎𓫏𓫐𓫑𓫒𓫓𓫔𓫕𓫖𓫗𓫘𓫙𓫚𓫛𓫜𓫝𓫞𓫟𓫠𓫡𓫢𓫣𓫤𓫥𓫦𓫧𓫨𓫩𓫪𓫫𓫬𓫭𓫮𓫯𓫰𓫱𓫲𓫳𓫴𓫵𓫶𓫷𓫸𓫹𓫺𓫻𓫼𓫽𓫾𓫿𓬀𓬁𓬂𓬃𓬄𓬅𓬆𓬇𓬈𓬉𓬊𓬋𓬌𓬍𓬎𓬏𓬐𓬑𓬒𓬓𓬔𓬕𓬖𓬗𓬘𓬙𓬚𓬛𓬜𓬝𓬞𓬟𓬠𓬡𓬢𓬣𓬤𓬥𓬦𓬧𓬨𓬩𓬪𓬫𓬬𓬭𓬮𓬯𓬰𓬱𓬲𓬳𓬴𓬵𓬶𓬷𓬸𓬹𓬺𓬻𓬼𓬽𓬾𓬿𓭀𓭁𓭂𓭃𓭄𓭅𓭆𓭇𓭈𓭉𓭊𓭋𓭌𓭍𓭎𓭏𓭐𓭑𓭒𓭓𓭔𓭕𓭖𓭗𓭘𓭙𓭚𓭛𓭜𓭝𓭞𓭟𓭠𓭡𓭢𓭣𓭤𓭥𓭦𓭧𓭨𓭩𓭪𓭫𓭬𓭭𓭮𓭯𓭰𓭱𓭲𓭳𓭴𓭵𓭶𓭷𓭸𓭹𓭺𓭻𓭼𓭽𓭾𓭿𓮀𓮁𓮂𓮃𓮄𓮅𓮆𓮇𓮈𓮉𓮊𓮋𓮌𓮍𓮎𓮏𓮐𓮑𓮒𓮓𓮔𓮕𓮖𓮗𓮘𓮙𓮚𓮛𓮜𓮝𓮞𓮟𓮠𓮡𓮢𓮣𓮤𓮥𓮦𓮧𓮨𓮩𓮪𓮫𓮬𓮭𓮮𓮯𓮰𓮱𓮲𓮳𓮴𓮵𓮶𓮷𓮸𓮹𓮺𓮻𓮼𓮽𓮾𓮿𓯀𓯁𓯂𓯃𓯄𓯅𓯆𓯇𓯈𓯉𓯊𓯋𓯌𓯍𓯎𓯏𓯐𓯑𓯒𓯓𓯔𓯕𓯖𓯗𓯘𓯙𓯚𓯛𓯜𓯝𓯞𓯟𓯠𓯡𓯢𓯣𓯤𓯥𓯦𓯧𓯨𓯩𓯪𓯫𓯬𓯭𓯮𓯯𓯰𓯱𓯲𓯳𓯴𓯵𓯶𓯷𓯸𓯹𓯺𓯻𓯼𓯽𓯾𓯿𓰀𓰁𓰂𓰃𓰄𓰅𓰆𓰇𓰈𓰉𓰊𓰋𓰌𓰍𓰎𓰏𓰐𓰑𓰒𓰓𓰔𓰕𓰖𓰗𓰘𓰙𓰚𓰛𓰜𓰝𓰞𓰟𓰠𓰡𓰢𓰣𓰤𓰥𓰦𓰧𓰨𓰩𓰪𓰫𓰬𓰭𓰮𓰯𓰰𓰱𓰲𓰳𓰴𓰵𓰶𓰷𓰸𓰹𓰺𓰻𓰼𓰽𓰾𓰿𓱀𓱁𓱂𓱃𓱄𓱅𓱆𓱇𓱈𓱉𓱊𓱋𓱌𓱍𓱎𓱏𓱐𓱑𓱒𓱓𓱔𓱕𓱖𓱗𓱘𓱙𓱚𓱛𓱜𓱝𓱞𓱟𓱠𓱡𓱢𓱣𓱤𓱥𓱦𓱧𓱨𓱩𓱪𓱫𓱬𓱭𓱮𓱯𓱰𓱱𓱲𓱳𓱴𓱵𓱶𓱷𓱸𓱹𓱺𓱻𓱼𓱽𓱾𓱿𓲀𓲁𓲂𓲃𓲄𓲅𓲆𓲇𓲈𓲉𓲊𓲋𓲌𓲍𓲎𓲏𓲐𓲑𓲒𓲓𓲔𓲕𓲖𓲗𓲘𓲙𓲚𓲛𓲜𓲝𓲞𓲟𓲠𓲡𓲢𓲣𓲤𓲥𓲦𓲧𓲨𓲩𓲪𓲫𓲬𓲭𓲮𓲯𓲰𓲱𓲲𓲳𓲴𓲵𓲶𓲷𓲸𓲹𓲺𓲻𓲼𓲽𓲾𓲿𓳀𓳁𓳂𓳃𓳄𓳅𓳆𓳇𓳈𓳉𓳊𓳋𓳌𓳍𓳎𓳏𓳐𓳑𓳒𓳓𓳔𓳕𓳖𓳗𓳘𓳙𓳚𓳛𓳜𓳝𓳞𓳟𓳠𓳡𓳢𓳣𓳤𓳥𓳦𓳧𓳨𓳩𓳪𓳫𓳬𓳭𓳮𓳯𓳰𓳱𓳲𓳳𓳴𓳵𓳶𓳷𓳸𓳹𓳺𓳻𓳼𓳽𓳾𓳿𓴀𓴁𓴂𓴃𓴄𓴅𓴆𓴇𓴈𓴉𓴊𓴋𓴌𓴍𓴎𓴏𓴐𓴑𓴒𓴓𓴔𓴕𓴖𓴗𓴘𓴙𓴚𓴛𓴜𓴝𓴞𓴟𓴠𓴡𓴢𓴣𓴤𓴥𓴦𓴧𓴨𓴩𓴪𓴫𓴬𓴭𓴮𓴯𓴰𓴱𓴲𓴳𓴴𓴵𓴶𓴷𓴸𓴹𓴺𓴻𓴼𓴽𓴾𓴿𓵀𓵁𓵂𓵃𓵄𓵅𓵆𓵇𓵈𓵉𓵊𓵋𓵌𓵍𓵎𓵏𓵐𓵑𓵒𓵓𓵔𓵕𓵖𓵗𓵘𓵙𓵚𓵛𓵜𓵝𓵞𓵟𓵠𓵡𓵢𓵣𓵤𓵥𓵦𓵧𓵨𓵩𓵪𓵫𓵬𓵭𓵮𓵯𓵰𓵱𓵲𓵳𓵴𓵵𓵶𓵷𓵸$

Les données archéologiques

Les monuments de la nécropole de Qila el-Dabba

La nécropole de Qila el-Dabba se trouve 700 m à l'ouest de la résidence des gouverneurs bâtie sur le site de Ayn Asil¹². À distance raisonnable du palais, l'emplacement offrait un terrain favorable, légèrement surélevé par rapport à la plaine environnante. La nécropole a d'abord été explorée par Ahmed Fakhry qui en a recueilli les monuments inscrits. Elle est fouillée par l'Ifao depuis 1977.

Au nord-est, cinq grands complexes monumentaux (mastabas I à V) s'alignent sur 250 m environ et s'ouvrent à l'est, en direction de la ville. Ce sont les tombeaux des gouverneurs de la VI^e dynastie et de la Première Période intermédiaire environnés des cimetières de leurs contemporains.

Dans la partie sud-ouest de la nécropole, à 500 m des mastabas I-V se trouvait la tombe 75 de Betjou, gouverneur de Dakhla vers la fin de la Première Période intermédiaire¹³.

Les monuments de l'ensemble M I – M V sont les suivants, du sud au nord¹⁴:

- M I/A Ima-Pépy / Ima-Méryrê¹⁵,
- M I/B Déchérou¹⁶,
- M I/C¹⁷,
- M II Ima-Pépy¹⁸,
- M III Khentika¹⁹,
- M IV Khentikaou-Pépy²⁰,
- M V Médou-néfer²¹.

L'architecture et la position topographique de ces monuments permettent d'en établir la succession²².

Les monuments est du mastaba I qui n'ont pas encore de chapelle ouvrant dans la façade à redans sont les plus anciens. Le M I/C s'appuie sur le M I/B²³. Le M I/A, trois fois plus grand que le M I/B ou le M I/C représente un développement architectural considérable et devait avoir une chapelle intérieure. Il s'appuie sur le M I/B et le M I/C²⁴. Vient ensuite le M IV dont la superstructure est semblable à celle du M I/A et présente, comme lui, une vaste cour nord. L'analyse des niches à redans des chapelles funéraires ainsi que des briques qui les composent a permis d'établir que le M I/A était antérieur au M IV²⁵. Implanté à 200 m au nord du complexe du M I, le M IV, le plus grand monument de la nécropole, inaugure un nouveau site et devient le pôle autour duquel se groupent les monuments suivants. Bâti 10 m au sud du M IV, le M III est d'un type architectural apparenté à celui du M IV, mais un raccord stratigraphique montre qu'il lui est postérieur²⁶. Le M V et le M II diffèrent des précédents tant par leur infrastructure que par leur superstructure où la chapelle barlongue unique des mastabas IV et III est remplacée par plusieurs pièces oblongues précédées d'une antichambre.

¹² *Balat IX*, fig. 14, p. 31.

¹³ S. AUFRÈRE, « Et les oasis? Relations entre les oasis méridionales et Thèbes », *EAO* 18, 2000, p. 42-44. Voir *infra*, « Tombe 75 ».

¹⁴ *Balat XI*, fig. 78, p. 97.

¹⁵ *Balat IV*.

¹⁶ *Balat XI*, p. 119-123.

¹⁷ *Ibid.*, p. 123-125.

¹⁸ *Balat II*.

¹⁹ *Balat V*.

²⁰ *Balat XI*, p. 87-117.

²¹ *Balat I*.

²² *Balat XI*, p. 95-96.

²³ *Ibid.*, p. 122, 136.

²⁴ *Ibid.*, p. 126, 136.

²⁵ *Ibid.*, p. 96.

²⁶ *Ibid.*

Le M II, avec son couloir circulaire qui entoure les chapelles, est à l'évidence le modèle le plus achevé d'une évolution qui s'amorce avec la galerie de façade du second état du M III²⁷.

L'ordre de construction des tombeaux de gouverneurs connus du site de Qila el-Dabba est donc le suivant :

- M I/B,
- M I/C,
- M I/A,
- M IV,
- M III,
- M V,
- M II,
- tombe de Betjou.

Le M III comporte deux sépultures de gouverneurs, celle de son bâtisseur, Khentika et celle de son fils Déchérou²⁸. Le complexe du M I a certainement abrité des sépultures secondaires de gouverneurs, comme le suggèrent la stèle n° 14 et le relief n° 15. D'autre part, des épouses et des proches des gouverneurs ont été enterrés dans des caveaux de leurs monuments²⁹ ou dans des tombes aménagées dans les cours du bâtiment³⁰.

Les monuments de Ayn Asil

Cinq sanctuaires de *ka* de gouverneurs dont deux sont des monuments jumeaux comportant deux chapelles ont été relevés dans le palais des gouverneurs du règne de Pépy II et de la Première Période intermédiaire³¹. L'ordre de construction de ces sanctuaires est le suivant :

- sanctuaire 4³²,
- sanctuaires 1-2, destinataire du décret de Pépy II et Khentika³³,
- sanctuaire 3³⁴ ou sanctuaire de Médou-néfer³⁵,
- sanctuaires SE, bâtisseur ou dédicataire du monument et Médou-néfer³⁶.

Le sanctuaire 4 se trouve dans la deuxième extension construite au sud de l'enceinte fortifiée nord, enclos qui précède immédiatement le palais et qui date du règne de Pépy II. Les sanctuaires 1-2, le sanctuaire de Médou-néfer et le sanctuaire 3 sont construits durant la phase I du palais qui se termine par le saccage et l'incendie des lieux, événement qui se produit au plus tôt à l'extrême fin du règne de Pépy II et au plus tard au début de la Première Période

²⁷ G. CASTEL, « Le mastaba de Khentika dans l'oasis de Dakhla (fin VI^e dynastie). Étude architecturale » dans *Structure and Significance Thoughts on Ancient Egyptian Architecture*, UZK 25, 2005, p. 235-238.

²⁸ M III, caveau 3100, *Balat V*, p. 48-51, 150, 153-154.

²⁹ M III, caveau 5100, *Balat V*, p. 54-59 et caveau 6100, *Ibid.*, p. 61-65.

³⁰ Ainsi, dans la cour nord du M I/A, l'ensemble familial d'Igit et celui d'Idy, *Balat IV*, p. 26-30.

³¹ *Balat XI*, p. 5-6, 11-12.

³² Dans *Balat VI*, p. 85, les auteurs avaient, par esprit de rigueur faute de raccord stratigraphique, laissé ouverte l'éventualité que le sanctuaire 4 soit en fait postérieur aux sanctuaires 1-2 et 3. Depuis, les progrès faits dans la connaissance du complexe montrent qu'il leur est bien antérieur.

³³ *Ibid.*, p. 37-40, 43, fig. 26-36.

³⁴ Le sanctuaire 3 est accolé aux sanctuaires 1-2 et partage leurs services : *ibid.*, p. 40-41, 43, fig. 26, 35, 37-38.

Contrairement à l'hypothèse proposée dans *Balat VI*, p. 10, il est possible que le sanctuaire 3 soit antérieur à celui de Médou-néfer (communication de G. Soukiassian).

³⁵ *Balat VI*, p. 57-84.

³⁶ *Balat XI*, p. 5-24.

intermédiaire. Les sanctuaires sud-est sont bâtis au début de la phase 2 du palais, au lendemain de l'incendie, en un temps où l'on restaure le sanctuaire 2 dans lequel le décret de Pépy II est de nouveau affiché sur la façade de la chapelle et le sanctuaire de Médou-néfer, où une statue est remise en place dans la chapelle.

Si l'on admet que le Khentika des sanctuaires 1-2, dont le nom figure aussi sur des documents trouvés dans le palais, est le Khentika du mastaba III, il y a coïncidence entre la séquence monumentale observée dans le palais et celle de la nécropole puisque le sanctuaire de Médou-néfer est postérieur aux sanctuaires 1-2, de même que le M V de Médou-néfer suit le M III de Khentika.

En revanche, nous ignorons le nom du propriétaire du sanctuaire 3 et celui du bâtisseur des sanctuaires jumeaux sud-est.

Les données épigraphiques

Les sources inscrites de Balat ont livré six noms de gouverneurs, mais il est parfois difficile de déterminer si les documents renvoient à des individus homonymes. Seule une analyse critique de la documentation épigraphique est à même d'apporter des réponses. Il ne sera pas question ici de commenter l'ensemble de la documentation épigraphique de la nécropole et du palais relative aux gouverneurs³⁷ ; elle a déjà fait l'objet d'études ponctuelles dans le cadre de précédentes publications. Nous nous attacherons, en revanche, à mettre en lumière les éléments susceptibles d'éclairer la généalogie et la chronologie des gouverneurs de l'oasis.

N. B. Les documents épigraphiques cités sont numérotés de 1 à 51.

La documentation épigraphique de la nécropole de Qila el-Dabba

• M I/A

Plusieurs éléments épigraphiques (n^{os} 1³⁸-5) permettent d'attribuer, sans le moindre doute, le mastaba à un gouverneur nommé Ima-Pépy/Ima-Méryrê. Certains documents (n^{os} 4-5, 7-9) apportent de précieuses informations sur la famille de ce gouverneur et sur sa datation ; ce sont ceux qui vont être présentés ici.

Table d'offrande de Khentika

[DOC. 4]

Découverte par Ahmed Fakhry dans la cour orientale du M I/A, cette table d'offrande montre l'existence d'un gouverneur nommé Khentika, qui serait, à première vue, le fils d'Ima-Pépy. Le document comporte, en effet, la dédicace suivante :

[pr wj3, jmy] jrty, hq3 wh3t Hnty-k3 n jt.f jmy jrty, hq3 wh3t jmy-r(3) hm(w)-ntr Jm3-Ppy
Le chef des équipages, le gouverneur de l'oasis, Khentika, pour son père, le chef des équipages, le gouverneur de l'oasis, le directeur des prêtres, Ima-Pépy.

³⁷ *Infra*, fig. 1.

³⁸ Sur l'encadrement de la porte d'Ima-Pépy/Ima-Méryrê, voir *ibid.*, p. 128-129.

Le lieu de la découverte de cette table d'offrande laisse penser que l'Ima-Pépy en question est Ima-Pépy (I)/Ima-Méryrê, le propriétaire du M I/A, mais nous ne lui connaissons aucun fils du nom de Khentika. La fouille du M I/A n'a révélé aucune tombe ayant appartenu à un gouverneur Khentika³⁹ qui n'aurait pas survécu assez longtemps à son père pour se faire construire son propre mastaba⁴⁰. Sauf à supposer que ce Khentika se soit fait enterrer dans un mastaba non encore identifié, il n'est probablement pas un fils et successeur direct d'Ima-Pépy (I)/Ima-Méryrê.

Face à cette impossibilité de placer un nouveau Khentika dans la séquence des gouverneurs, il convient d'envisager une autre lecture de la dédicace et de ne pas comprendre le terme « père » au sens propre, mais plutôt au sens d'« ancêtre » voire de « prédécesseur » à la charge de gouverneur⁴¹. Dans ce cas, le Khentika en question pourrait être le propriétaire du M III, dont l'éventuel lien de parenté avec Ima-Pépy (I)/Ima-Méryrê reste à définir⁴². Un indice pourrait corroborer cette hypothèse : l'absence, pour Khentika seulement, du titre de *mr hm(w)-ntr* sur la table d'offrande qu'il a dédiée à son « père » Ima-Pépy. L'examen des titulatures des gouverneurs montre en effet que malgré le nombre important de documents le mentionnant, le Khentika du M III est le seul dont la titulature ne fait qu'exceptionnellement état de sa qualité de « directeur des prêtres⁴³ », y compris sur des monuments de première importance comme sa grande stèle (n° 21)⁴⁴. Ce détail pourrait donc signifier que le Khentika de la table d'offrande soit le propriétaire du M III. En outre, si les éléments de comparaison paléographique sont rares, il en est un qui semble renforcer notre hypothèse. La table d'offrandes présente une graphie singulière du signe W18 dont les vases sont fermés par des bouchons pointus – peut-être les précurseurs des futurs bouchons coniques à Balat⁴⁵ –, que l'on ne rencontre, en deux occasions, que sur la stèle de Khentika⁴⁶.

³⁹ Seules des tombes ayant appartenues à des femmes ont été trouvées dans le M IV (*Balat IV*, p. 26-29).

⁴⁰ Cf. la sépulture de Déchérou dans le M III, *infra*, « Paire de stèles « obélisques » d'un gouverneur Déchérou (n° 22) ».

⁴¹ Cette acception est bien connue pour le Moyen Empire et le Nouvel Empire (G. ROBINS, « The Relationships Specified by Egyptian Kingship Terms of the Middle and New Kingdoms », *CdE* 54, 1979, p. 200). Si les attestations sont rares à l'Ancien Empire, la lettre au mort CG 25975, qui date de la VI^e dynastie, mentionne à deux reprises et sans ambiguïté le terme *jt* avec le sens d'« ancêtres » (A.H. GARDINER, K. SETHE, *Egyptian Letters to the Dead*, Londres, 1928, pl. 1). On sait, en outre, que le terme *z* signi-

fic, dès l'Ancien Empire, aussi bien « fils », « petit-fils » et « arrière-petit-fils » (M. BAUD, *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien*, t. 1, *BdE* 126, 1999, p. 170), il n'est donc pas étonnant que *jt* puisse renvoyer à la notion d'ascendance.

⁴² *Infra*.

⁴³ Cf. les inscriptions au nom de Khentika sur un bassin à libation (n° 49) et sur des éléments de marqueterie en os (n°s 50-51).

⁴⁴ Bien que ce titre n'apparaisse pas non plus dans la titulature de son fils Déchérou II (n°s 21-22) ni dans celle de Déchérou III (n° 14), qui ne sont tous deux connus que par un très petit nombre de documents, on la retrouve chez Déchérou I (n° 20), Ima-Méryrê (n°s 1-2, 4-5), Khentikaou-Pépy (n° 30-31), Médou-néfer (n° 32-34), Ima-Pépy (II) (n° 17) et

Bétkhou (n° 39), ainsi que dans l'adresse du décret de Pépy II (n° 41).

⁴⁵ Ce type de bouchon est visible sur la paroi ouest du caveau de Khentika (*Balat V*, pl. 78-79, fig. 77-78), sur la stèle de Déchérou (doc. 14) ainsi que sur un fragment de stèle découvert dans le sanctuaire de Médou-néfer à Ayn Asil (*Balat VI*, p. 322). Les bouchons coniques sont généralement datés de la Première Période intermédiaire (*ibid.*, p. 320, n. 34), mais le caveau de Khentika semble montrer un précédent remontant à l'époque de Pépy II (sur la datation du M III, voir *infra*).

⁴⁶ Cet aspect particulier des bouchons y côtoie la forme plate plus courante. Une forme similaire est également visible sur la stèle d'Idy (*Balat IV*, p. 77, fig. 15).

Dyade d'Ima-Pépy I et d'Izout

[DOC. 5]

Trouvé dans le caveau d'Ima-Pépy I, ce groupe statuaire représente le gouverneur Ima-Pépy et son épouse (*hmt.f mrt.f*) Izout⁴⁷. Cette dyade est le seul document mentionnant cette dame.

L'équipement funéraire de la tombe d'Igit⁴⁸

Les documents 6 à 10 proviennent de la tombe d'Igit, située dans la rangée ouest des caveaux de la cour nord du M I/A⁴⁹.

– Stèle de l'épouse du gouverneur Igit [DOC. 6]

Découverte à l'extérieur de l'enceinte du M I/A, à proximité des tombes ouest de la cour nord, la stèle devait appartenir à la chapelle du caveau T5 d'Igit⁵⁰. En dépit de son caractère fragmentaire, le document permet d'identifier l'épouse d'un gouverneur. L'inscription la présente comme la *špst-nswt hmt-hq: Jppj rn.s nfr Jgjt*, « la noble du roi, l'épouse de gouverneur, Ipépi de son beau nom Igit ». On a pu souligner l'ambiguïté de cette inscription qui pourrait également être comprise « l'épouse du gouverneur Ipepi », sous entendu Ima-Pépy⁵¹. Une telle interprétation ne nous paraît cependant guère tenable, dans la mesure où il est peu vraisemblable que des particuliers se soient arrogé le droit de former un hypocoristique à partir du nom royal de Pépy. Quoi qu'il en soit, si aucun document épigraphique n'associe Igit à Ima-Pépy I, son titre d'épouse de gouverneur et l'emplacement de sa tombe indiquent qu'elle fut la femme de ce dernier.

La figure longiligne d'Igit, la taille relativement importante de son œil, le positionnement haut de son oreille sont autant de caractéristiques qui rappellent le « second style⁵² ». D'assez belle facture, la stèle d'Igit date probablement de la fin de la VI^e dynastie.

– Miroirs au nom d'Igit [DOC. 7-8]

La présence, dans le caveau T5, de deux miroirs au nom de la prêtresse d'Hathor Igit permet de lui attribuer cette sépulture.

– Miroir au nom d'Idet [DOC. 9]

Un autre miroir gravé au nom de « la connue du roi et prêtresse d'Hathor Idet » laisse supposer que les deux femmes devaient être parentes⁵³.

– Coupe thériomorphe au nom de Pépy II [DOC. 10]

Une coupe thériomorphe au nom de Pépy II, montre qu'elle décéda au plus tôt sous son règne. Ce point s'accorde avec le style de la stèle d'Igit qui la place sans doute à la fin de la VI^e dynastie.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 75.

⁴⁸ Sa tombe appartient à un ensemble de sépultures situé dans l'alignement ouest de la cour nord du M I/A. Le squelette d'une femme âgée de 25 à 35 ans a été trouvé en place dans sa sépulture (*ibid.*, p. 28). Igit était sans doute du même âge ou plus jeune qu'Ima-Pépy I lorsqu'ils se marièrent.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 26-29.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 26.

⁵¹ *Ibid.*, p. 14.

⁵² E. BROVARSKI, « A Second Style in Egyptian Relief of the Old Kingdom », dans St.E. Thompson, P. Der Manuelian (éd.), *Egypt and Beyond. Essays Presented to Leonard H. Lesko upon his Retirement from the Wilbour Chair of Egyptology at Brown University, June 2005*, Providence, 2008, p. 83. On remarquera que l'aspect

filiforme d'Igit constitue une exception dans les reliefs, puisque comme le note E. Brovarski les « corps longs, étroits et resserrés à la taille » sont un détail absent de la représentation en deux dimensions dans le « second style ».

⁵³ Voir *infra*, Miroir au nom d'Idout (doc. 11).

Miroir au nom d'Idout

[DOC. 11]

Découvert dans le caveau T6, ce miroir gravé au nom de « la connue du roi et prêtresse d'Hathor Idout » n'est pas sans rappeler celui portant le nom d'Idet trouvé dans le caveau voisin d'Igit (doc. 9)⁵⁴. Si la ressemblance phonétique entre les deux anthroponymes laisse penser qu'il s'agissait en fait de variantes d'un même nom, l'une complète (𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏 *Jdwt*), l'autre abrégée (𓂏𓂏𓂏 *Jdt*), on ne peut l'affirmer. L'absence du hiéroglyphe de l'enfant (𓂏 A17A) dans le nom d'Idet n'exclut nullement une telle hypothèse. L'alternance entre une graphie pleine (avec le signe A17) et une graphie réduite (sans le signe A17A) pour une même personne est attestée à la VI^e dynastie, sur le sarcophage d'Idou à Giza (G7102)⁵⁵. En outre, étant faible par définition, le *glide -w* est susceptible de disparaître au profit d'une graphie simplifiée. Le cas est connu, une fois encore à la VI^e dynastie, sur le cercueil d'un autre Idou à Giza⁵⁶.

Le corps trouvé dans la sépulture est celui d'une fillette âgée de 8 ans environ⁵⁷. Il est tout à fait possible qu'il s'agisse d'une fille du couple Ima-Pépy I et Igit⁵⁸.

Stèle fragmentaire de Khentika

[DOC. 12]

Découvert dans le caveau d'Ima-Méryrê, dans les éboulis de la cheminée de pillage⁵⁹, ce fragment de stèle provenait sans doute d'une des trois chapelles de culte nord en surface⁶⁰. Ce document comporte une inscription dédicatoire qui pourrait indiquer l'existence d'un gouverneur nommé Khentika différent du propriétaire du M III :

Hnty-kꜣ n jt.f Mdw-nfr
Khentika pour son père Médou-néfer

Ce texte n'est pas sans rappeler la dédicace de Khentika sur la table d'offrande d'Ima-Pépy I (n° 4), elle aussi découverte dans le M I/A évoqué *supra*. Malgré l'homonymie des dédicants, il est peu probable qu'il s'agisse du même Khentika, tant le style assez rude de ce qui reste du décor et de l'inscription semble placer la stèle au plus tôt au début de la Première Période intermédiaire.

La présence de cette stèle dans l'ensemble cultuel nord d'Ima-Méryrê a de quoi surprendre. On ne peut guère l'expliquer que par la réutilisation tardive d'une des chapelles de surface⁶¹ par le dédicataire de l'inscription, Médou-néfer, dont l'identité, comme celle de Khentika son fils ou son descendant, pose problème. L'onomastique rappelle celle des gouverneurs de l'oasis. Bien que ni Khentika ni Médou-néfer ne portent le titre de « gouverneur de l'oasis », cela ne signifie pas pour autant qu'ils n'ont pas exercé cette fonction⁶². En installant son propre culte funéraire dans une des chapelles associées à l'origine au gouverneur Ima-Méryrê,

⁵⁴ Voir *supra*, Miroir au nom d'Idet (doc. 9).

⁵⁵ W.K. SIMPSON, *The Mastabas of Qar and Idu G 7101 and 7102, Giza Mastabas 2*, 1976, fig. 12. On observe sans doute le même phénomène sur l'un des papyrus d'Abousir : comparer P. POSENER-KRIÉGER, J.-L. de CÉNIVAL, *Hieratic Papyri in the British Museum*.

Fifth Series, The Abu Sir Papyri, HPBM 5, 1968, pl. LXVIIId2, n° 6/7, pl. LXVIIId2, n° 8/9.

⁵⁶ H. JUNKER, *Giza VIII*, 1947, p. 99-102, fig. 41-44 (Idou), p. 103, fig. 46 (Id).

⁵⁷ *Balat IV*, p. 29.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ibid.*, p. 55.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 80.

⁶¹ La réutilisation de monuments préexistants est un phénomène attesté à Qila el-Dabba. On comparera le cas présent à au remploi du mastaba IB (voir *supra*).

⁶² On notera l'absence de tout titre lié à la fonction de gouverneur sur les deux stèles « obélisques » d'Ima-Pépy (n° 3).

Médou-néfer aurait pu se poser en descendant, voire en successeur, de ce dernier. Dans ce cas, ce Médou-néfer est-il le propriétaire du M V et du sanctuaire de Ayn Asil ou bien s'agit-il d'un gouverneur homonyme? S'il s'agit bien du propriétaire du M V, Khentika (II?) pourrait en être le fils et successeur et pourrait avoir ordonné l'édification des sanctuaires jumeaux à Ayn Asil, qui associent son culte funéraire à celui de Médou-néfer⁶³. Cependant, on ne peut pas non plus exclure la réutilisation d'une des chapelles de surface durant la Première Période intermédiaire par un simple descendant d'Ima-Méryrê, ou d'un individu extérieur à la famille des gouverneurs. L'onomastique de l'oasis semble indiquer que quelques personnes honoraient ces derniers en donnant leurs noms à certains de leurs enfants⁶⁴. Au vu des éléments à notre disposition, l'identité des deux personnages mentionnés sur cette stèle ne peut être établie avec certitude.

Stèle d'Ima-Pépy (doc. 13)

L'attribution de la stèle à Ima-Pépy I/Ima-Méryrê ou Ima-Pépy II a suscité quelques interrogations. Le réexamen du document permet aujourd'hui de l'attribuer à Ima-Pépy I/Ima-Méryrê⁶⁵.

● M I/B

Stèle de Déchérou

[DOC. 16]

Le croquis dessiné dans le carnet de fouille d'Ahmed Fakhry indique que la stèle au nom d'un gouverneur nommé Déchérou a été trouvée sur le mur ouest du couloir entourant le M I/B, devant la niche sud⁶⁶. On ignore à ce jour si elle provenait de cette niche ou si son emplacement d'origine était situé dans le M I/B, ce qui ferait de ce Déchérou le propriétaire initial du mastaba⁶⁷. Le style de ce document permet de le placer sous la VI^e dynastie. Il est proche des stèles d'Ima-Pépy (n° 13) et de Khentikaou-Pépy (n° 30)⁶⁸, ce qui d'après la chronologie des mastabas de ces gouverneurs, signifie que ce Déchérou devait être un des gouverneurs les plus anciens⁶⁹.

Stèle de Déchérou

[DOC. 14]

La stèle a été trouvée devant la niche du mur oriental de la section ouest du couloir entourant le M I/B. Ces dimensions correspondent à celle de la niche, si bien qu'il est certain qu'elle en provenait. À nouveau, le gouverneur mentionné sur ce document se nomme Déchérou. Cependant, le caractère maladroit de l'iconographie et de la paléographie de la stèle montre clairement qu'elle date de la Première Période intermédiaire. Il ne s'agit donc pas du Déchérou de la stèle précédente.

⁶³ *Infra*.

⁶⁴ Cf., par exemple, « le fils de Medounefer, [...]nefer », *Balat* VI, p. 337; cf. aussi Khentika, le fils présumé d'un *šps nswt z3b jmy-r(3) zš(w) sp3t* [...] nommé Khentika (R.J. LEPROHON, « Dakhleh Oasis Project 1982 Season. A New Stela », *JSSSEA* 13/3, août 1983, pl. XXV); ou

encore un autre Khentika qui exerçait la fonction de *hryp zb* mentionné sur une tablette provenant de 'Ayn Asil (inv. 4415 = CSA 1800 inédite). Si leur titulature, qui place certains de ces personnages parmi l'élite, ne permet pas de les rattacher directement aux gouverneurs, on

ne saurait totalement exclure qu'ils aient pu appartenir au lignage de ces derniers.

⁶⁵ *Balat* XI, p. 160, n. 7.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 132.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 137.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 156.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 136-137.

Relief fragmentaire

[DOC. 15]

Découvert devant le mur occidental de la chapelle funéraire du M I/B, ce relief date probablement de la Première Période intermédiaire et correspond donc à une réutilisation du M I/B⁷⁰. Malgré son caractère fragmentaire, il est fort probable qu'il ait appartenu à un gouverneur, sans doute figuré debout à gauche du relief. L'un de ses fils, un cadet semble-t-il, porte le nom de Déchérou et pourrait être le futur gouverneur homonyme mentionné sur la stèle n° 14⁷¹.

● M II

Empreinte d'une inscription au nom d'Ima-Pépy

[DOC. 17]

Trouvé dans le magasin ouest des appartements funéraires du M II, le négatif d'une inscription au nom d'un Ima-Pépy est le seul élément épigraphique ayant permis d'attribuer le nom d'Ima-Pépy (II) au propriétaire de ce mastaba. Il n'est cependant pas totalement exclu que cette empreinte soit celle d'un meuble ayant appartenu au gouverneur Ima-Pépy (I)/Ima-Méryrê et qu'il ait été reçu en héritage par le propriétaire du M II dont le nom demeurerait alors inconnu⁷².

Gobelet jubilaire de Pépy II

[DOC. 20]

Ima-Pépy II avait dans son caveau un gobelet commémorant le premier jubilé de Pépy II. La présence d'un tel vase dans le M II ne peut toutefois pas servir une datation précise du mastaba, dans la mesure où le propriétaire du monument qui le précède dans la séquence architecturale (M V), Médou-néfer, en possédait également un (n° 44). Ima-Pépy II avait donc reçu cette vaisselle en héritage et son décès est postérieur à l'an 30 de Pépy II.

Gobelets jubilaires de Pépy I^{er}

[DOC. 18-19]

La présence de deux gobelets commémoratifs du premier jubilé de Pépy I^{er} à proximité du vase jubilaire de Pépy II montre que ceux-ci proviennent eux aussi d'un héritage familial. Ils indiquent toutefois que l'ancêtre qui en était le premier propriétaire vécut au moins pendant la seconde moitié du règne de Pépy I^{er}.

● M III

Les fouilles d'Ahmed Fakhry ont très tôt permis d'attribuer le M III à un gouverneur du nom de Khentika, notamment grâce à la découverte en 1972 de la grande stèle de Khentika (n° 21). Depuis, les fouilles de l'Ifao au M III ont permis de confirmer ce fait, avec la mise au jour d'une stèle d'angle au nom de Khentika (n° 23), d'un chevet portant son nom et ses titres (n° 25) découvert dans son caveau décoré (n° 24), ainsi que du négatif d'une inscription trouvé dans un autre caveau (n° 26).

70 *Ibid.*, p. 137.71 *Ibid.*

72 Cf. Déchérou II qui fut vraisemblablement inhumé aux côtés d'un grand

coffre au nom de Khentika (*Balat V*, p. 153-154).

Grande stèle de Khentika

[DOC. 21]

Georges Castel a montré que la grande stèle du gouverneur Khentika provient du mur ouest de la chapelle de culte⁷³. Ce monument a la particularité de mentionner un autre gouverneur en plus de Khentika, son fils Déchérou, qui est représenté faisant brûler de l'encens devant son père. Le module des hiéroglyphes qui accompagnent la représentation de Déchérou, ainsi que le type de gravure et la peinture employés indiquent que le personnage et l'inscription qui désigne celui-ci comme gouverneur n'ont pas été ajoutés après la réalisation de la stèle, mais qu'ils en sont contemporains. Ce point suggère donc que la stèle de Khentika fut exécutée sous le gouvernement de Déchérou. Bien que Déchérou ne soit pas identifié comme « fils aîné », il en tient le rôle et se pose en successeur de son père. La stèle présente par ailleurs un détail iconographique utile à la datation. Sur le siège de Khentika, les pattes antérieures et postérieures de lion diffèrent, trait qui suggère au plus tôt la première moitié du règne de Pépy II⁷⁴.

Paire de stèles « obélisques » de Déchérou

[DOC. 22]

Une paire de stèles « obélisques » inscrites au nom d'un gouverneur Déchérou fut trouvée par Ahmed Fakhry dans l'angle nord-est de la cour du M III⁷⁵. L'identification de ce Déchérou avec le fils de Khentika mentionné sur la grande stèle de ce dernier (n° 21) ne fait aucun doute. L'emplacement de ces stèles est compatible avec l'inhumation de Déchérou dans le caveau 3100⁷⁶. La faible qualité d'exécution de ces stèles⁷⁷ est l'indice d'un enterrement hâtif.

Empreinte d'une inscription de Khentika

[DOC. 26]

Découverte dans le caveau 3100, attribué au jeune gouverneur Déchérou, fils de Khentika, une empreinte d'inscription gravée sur un coffre en bois mentionne le gouverneur Khentika. Le coffre en bois au nom de Khentika a été utilisé pour l'occupant du caveau 3100 qui doit être Déchérou⁷⁸.

Couvercle de vase au nom de Pépy II

[DOC. 27]

Le caveau 5100 du M III a livré le couvercle d'un vase portant le nom de Pépy II. La sépulture était celle d'une femme âgée de 40 à 50 ans⁷⁹ qui, à en juger par l'emplacement de sa tombe, appartenait à la famille de ces gouverneurs. Étant donné son âge estimé, il est tout à fait possible que celle-ci ait été l'épouse de Khentika et qu'elle ait survécu à ce dernier ainsi qu'à leur fils Déchérou. De fait, elle a été inhumée lors de la deuxième phase d'enterrement dans les caveaux du M III, après Khentika lui-même (4100-4200-4300) et son fils Déchérou (6100)⁸⁰.

Empreintes de sceaux au nom de Pépy II

[DOC. 28-29]

L'empreinte de sceau inv. 4770 a été découverte dans un tas de brique (1015) laissé par les bâtisseurs des puits I⁸¹ au niveau de leur fondation. Ce dépôt fut scellé par le mur est de

⁷³ Balat V, p. 19.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 121; N. CHERPION, *Mastabas et hypogées d'Ancien Empire. Le problème de la datation. Connaissance de l'Égypte ancienne* 2, 1989, p. 35-36.

⁷⁵ J. OSING *et al.* (éd.), *Denkmäler der Oase Dachla aus dem Nachlass von Ahmed Fakhry*, AVDAIK 28, 1982, p. 28.

⁷⁶ Balat V, p. 150.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*, p. 154.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 277.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 35.

⁸¹ *Ibid.*, fig. 58.

l'enceinte des caveaux et de l'appartement funéraire de Khentika, puis par le mur sud du vestibule d'entrée⁸². La construction des infrastructures du M III ne peut donc être antérieure au règne de Pépy II. L'empreinte de sceau inv. 4789 a été trouvée dans la partie haute d'un dépôt⁸³ fait dans le remplissage du puits 3000 (N-4,09 m)⁸⁴, ce qui semble indiquer, si le contexte archéologique n'a pas été perturbé, que le remplissage du puits a eu lieu sous Pépy II.

● M IV

Le gouverneur Khentikaou-Pépy n'est connu que par deux monuments (n^{os} 30-31) qui proviennent tous deux du M IV assurant ainsi l'attribution de ce mastaba au gouverneur. La présence dans son nom⁸⁵ du basilonyme « Pépy » semble indiquer qu'il est né au plus tôt sous Pépy I^{er}⁸⁶.

Stèle de Khentikaou-Pépy

[DOC. 30]

La stèle de Khentikaou-Pépy n'apporte guère d'informations sur le personnage ou sur l'époque à laquelle il vécut. Rappelons seulement que ce monument semble plus marqué par le second style que la stèle d'Ima-Pépy (I), qui lui serait donc antérieure⁸⁷. L'indice invite à placer Khentikaou-Pépy vers le milieu de la VI^e dynastie.

Stèle « obélisque » de Khentikaou-Pépy

[DOC. 31]

La stèle « obélisque » de Khentikaou-Pépy est en revanche plus informative. Elle comporte un appel aux vivants dont un passage biographique nous renseigne indirectement sur la place de Khentikaou-Pépy dans la séquence des gouverneurs et sur son accession à la haute charge qui fut la sienne :

(...) *sk w(j) šps.k(wj) hr nswt rh(.w) rn(.j) hr hm.fr hq3 wh3t nb. Hz.n.t(w).j n j3t nt hq3 wh3t [sk] w(j) m hwn tz m mdh m hr-jb wrw, šps.k(wj) hr hm.fr hprw m-h3t(.j).*

(...) *alors que j'étais réputé noble auprès du roi et que mon nom était connu auprès de Sa Majesté plus que tout gouverneur de l'oasis. Je fus honoré de la fonction de gouverneur de l'oasis, alors que j'étais un tout jeune adolescent qui avait noué le bandeau parmi les grands, car j'étais plus noble auprès de Sa Majesté que ceux qui m'avaient précédé.*

Ce texte confirme en partie les données archéologiques, à savoir que Khentikaou-Pépy ne fut pas le premier gouverneur en place dans l'oasis, ni même sans doute le deuxième. Certes,

⁸² *Ibid.*, p. 89.

⁸³ *Ibid.*, p. 47.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 163, 47.

⁸⁵ Ce nom est inconnu par ailleurs.

⁸⁶ Théoriquement, le nom de Khentikaou-Pépy pourrait aussi lui avoir été attribué bien après sa naissance. Il n'existe, à notre connaissance, qu'un seul cas avéré de changement de basilonyme dans un nom de personne : un dénommé *Mrw* qui est également appelé *Snb-Tj*, *Snb-Ppy* et *Snb-Mry-R'* (cf. É. DRIOTON,

« Description sommaire des chapelles funéraires de la VI^e dynastie récemment découvertes derrière le mastaba de Mérérouka à Sakkarah », *ASAE* 43, 1943, p. 506-508).

⁸⁷ *Balat* XI, p. 155-157. Sur le plan épigraphique, L. Pantalacci avait déjà signalé une très grande proximité entre la stèle de Khentikaou-Pépy et le « texte de frise du mastaba de Pépyima (Osing, n^o 2 a-d, pl. 1, 53), tant par le formulaire que par les graphies et la forme des signes ;

ces monuments ont donc dû être réalisés presque à la même époque. Or Pépyima est nettement proche du règne de Pépy I^{er} » (L. PANTALACCI « De Memphis à Balat. Les liens entre la résidence et les gouverneurs de l'oasis à la VI^e dynastie », dans C. Berger, B. Mathieu (éd.), *Études sur l'Ancien Empire et la nécropole de Saqqâra dédiées à Jean-Philippe Lauer*, t. 2, *OrMonsp* 9, 1997, p. 346, n. 3).

l'on pourrait considérer que ce passage relève d'un *topos* littéraire, puisqu'il est de mise, dans les autobiographies, de clamer que l'on a surpassé ses prédécesseurs. Cependant, si Khentikaou-Pépy avait été le premier gouverneur de l'oasis, il n'aurait pas manqué de le préciser⁸⁸, tout comme il insiste sur le fait qu'il a accédé à un jeune âge à cette fonction.

- M V

L'attribution du M V au gouverneur Médou-néfer tient à trois objets qui furent découverts dans le cercueil même du gouverneur : un chevet (n° 34) et deux palettes de scribe votives (n°s 32-33) portant son nom⁸⁹.

Comme nous l'avons vu, le M V est postérieur au M III, dont les infrastructures datent au plus tôt de Pépy II⁹⁰. La présence de pièces de vaisselle de pierre au nom de Pépy II, trouvées dans le magasin nord-est des appartements funéraires de Médou-néfer (n°s 35, 37-38)⁹¹, suggère que ce gouverneur a exercé sa charge au moins pour partie sous ce roi. En outre, parmi cette vaisselle se trouve un gobelet jubilaire au nom de Pépy II (n° 35) qui place la mort de Médou-néfer au plus tôt vers la trentième année de ce règne.

- Tombe 75

Installée dans la partie méridionale de la nécropole de Qila el-Dabba, la tombe 75 se distingue des autres sépultures de gouverneurs par son emplacement et son architecture⁹². Entièrement peint, le caveau décoré (n° 39) consiste en un simple coffrage fait de dalles de grès, dont un plafond décoré d'un ciel étoilé. Son aspect l'apparente aux caveaux de pierre peints que l'on rencontre à Saqqara, à partir du règne de Pépy II, et à Héracléopolis⁹³ aux IX^e et X^e dynasties. Le décor et les textes peints sur le caveau permettent de l'attribuer à un gouverneur de l'oasis nommé Betjou⁹⁴. Ce nom, inconnu jusqu'alors, pourrait suggérer que ce gouverneur appartient à une nouvelle lignée.

La documentation épigraphique de Ayn Asil

- Sanctuaire I

Montant de porte au nom de Khentika

[DOC. 40]

L'étude iconographique du montant de porte inscrit au nom d'un gouverneur Khentika permet de l'identifier au propriétaire du M III⁹⁵.

⁸⁸ On songera ici à ce *topos* bien connu de la littérature biographique égyptienne, selon lequel le locuteur déclare avoir réalisé ce qui n'avait jamais été fait avant lui.

⁸⁹ *Balat I*, p. 72-74

⁹⁰ *Supra*, « Doc. 28-29 Empreintes de sceaux au nom de Pépy II », voir *supra*.

⁹¹ On notera la présence, dans le second couloir des appartements funéraires de Médou-néfer, d'une cruche jubilaire au nom d'un Pépy (n° 36), sans

que l'on puisse déterminer s'il s'agit de Pépy I^{er} ou de Pépy II (*Balat I*, p. 79-80).

⁹² S. AUFRÈRE, P. BALLEZ, « La nécropole sud de Qila' al-Dabba (oasis de Dakhla, secteur de Balat). Un palimpseste archéologique », *BIFAO* 90, 1990, p. 6.

⁹³ C. PÉREZ-DÍE, *Ehmasya el Medina Heracleopolis Magna Egipto Excavaciones 1984-2004*, Madrid, 2005, p. 27.

⁹⁴ Lors de sa découverte, la tombe 75 a été attribuée à Betjou ainsi qu'à un second gouverneur nommé Ideky ; le caveau pourrait dater de la X^e dynastie (N. GRIMAL, « Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale en 1991-1992 », *BIFAO* 92, 1992, p. 223 ; J. LECLANT, G. CLÈRE, « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan, 1991-1992 », *Or* 62, 1993, p. 258).

⁹⁵ *Balat VI*, p. 38, 305-306.

- Sanctuaire 2

Décret de Pépy II

[DOC. 41]

Après l'incendie du palais, un décret de Pépy II cassé lors du saccage des lieux fut scellé sur le dallage de l'antichambre du sanctuaire 2, à l'est de l'entrée du naos; il fut sans doute réinstallé non loin de son emplacement initial⁹⁶. Le texte qui fournit l'ascendance sur trois générations du destinataire du décret, dont le nom est en lacune, pose deux problèmes: l'identité du destinataire du décret et le statut de ses ancêtres.

La séquence généalogique et l'identification du destinataire du décret

Presque entièrement conservée, la stèle a cependant perdu environ un quart de sa partie gauche qui devait comporter le nom du gouverneur destinataire de l'ordre royal⁹⁷. Le seul moyen d'identifier ce personnage est de déduire son nom de la séquence généalogique qui figure dans le décret lui-même. Le texte précise, en effet, que le roi a ordonné de faire bâtir une *hwt-k3* pour le gouverneur et de constituer pour lui une équipe de desservants du *ka*, comme cela fut fait précédemment « pour [son] père, le gouverneur Khentika, (fils de) Déchérou, (fils de) Idouy⁹⁸ ». Sous-entendue, la filiation entre ces trois individus n'en est pas moins probante⁹⁹. L'ordre descendant de cette généalogie ne fait non plus aucun doute, dans la mesure où elle est la norme à la fin de l'Ancien Empire¹⁰⁰.

Sur le plan généalogique, la mention « Khentika (fils de) Déchérou » va à l'encontre de la filiation qui est attestée sur la grande stèle de Khentika (n° 21), qui le présente comme le père de Déchérou. Cependant, elle prend tout son sens si le destinataire du décret n'est autre que Déchérou fils de Khentika, le propriétaire du M III¹⁰¹. En tant que probable fils aîné et successeur de Khentika, Déchérou aurait ainsi reçu le nom de son grand-père paternel, en vertu du principe courant de papponymie en usage dans certaines familles égyptiennes¹⁰². De plus, rappelons que les sanctuaires 1 et 2 ont été construits d'un seul tenant. La chapelle 1 étant attribuable à Khentika, il semble donc logique que la chapelle 2 soit celle de son fils et successeur connu sous le nom de Déchérou et enterré au M III¹⁰³.

96 *Ibid.*, p. 43.

97 *Ibid.*, p. 313.

98 *Ibid.*, p. 310.

99 H. GOEDICKE, « The Pepi II Decree from Dakhleh », *BIFAO* 89, 1989, p. 208, n. 30.

100 E. EDEL, *Grammatik I*, p. 43, § 100, p. 129-130, § 307 (« Badalapposition »). Bien que, dans la majorité des cas, l'absence de déterminatif pour les noms des ancêtres prévale dans les formules de filiation de l'Ancien Empire, elle ne constitue pas une règle absolue (cf. E. EDEL, *Die Felsengräber der Qubbet el-Hawa bei Assuan II. Abteilung. Die althebräisch-topographischen Topfauftschriften. 1 Band. Die Topfauftschriften aus den Grabungsjahren 1960, 1961, 1962, 1963 und 1965. 2 Teil.*

Text (Fortsetzung), Wiesbaden, 1970, p. 70-72; H. VANDEKERCKHOVE, R. MÜLLER-WOLLERMANN, *Elkab VI. Die Felsinschriften des Wadi Hilâl I, Elkab, Publications du comité des fouilles belges en Égypte* 6, 2001, p. 291-293). La différence de module entre les déterminatifs est liée à une question d'espace disponible: plus le nom comporte de signes plus ils sont tassés. Une autre interprétation a été proposée dans *Balat VI*, p. 311-312, g.

101 De fait, cette proposition va à l'encontre de celle formulée par H. Goedicke qui, s'appuyant sur la ressemblance entre ces deux noms, envisage que le Khentika du décret et Khentikaou-Pépy puissent n'être qu'un seul et même individu; (H. GOEDICKE, *op. cit.*, p. 112).

102 A. FORGEAU, « La mémoire du nom et l'ordre pharaonique », dans A. Burguière *et al.* (dir.), *Histoire de la Famille. t. 1. Mondes lointains, mondes anciens*, Paris, 1986, p. 154.

103 On notera cependant que l'érection de ces sanctuaires jumeaux ne va pas sans poser quelques interrogations quant à leur mise en place dans le palais. Le décret dit clairement que les dispositions qu'il ordonne sont identiques à celles qui furent prises pour Khentika, le père du destinataire du décret, or les sanctuaires jumeaux ont été bâtis d'un seul tenant et vraisemblablement par Déchérou II, le propriétaire du sanctuaire 2. Cela implique soit qu'il existait un sanctuaire dédié à Khentika préexistant et que, pour

S'il est probable que le Déchérou du M III soit le destinataire du décret, il reste à déterminer s'il faut attribuer le titre de gouverneur à tous ses ancêtres.

Le statut des ancêtres du destinataire du décret

Si l'on s'en tient à une lecture stricte du décret, force est de constater que seul son destinataire et le père de ce dernier, Khentika, portent le titre de gouverneur. Le décret mentionne le gouverneur Khentika parce que celui-ci avait antérieurement bénéficié des mêmes dispositions qui s'adressent ici à son fils et successeur. Cela n'implique pas pour autant que Déchérou et Idouy n'ont pu exercer cette fonction. Toutefois, si tous les individus cités dans la séquence généalogique étaient des gouverneurs, il faudrait ajouter à la liste des officiels déjà connus au moins un gouverneur du nom d'Idouy dont le fils aîné, Déchérou, aurait lui aussi occupé cette fonction, or une telle séquence ne cadre pas avec celle que nous connaissons.

Dans un système où certaines hautes fonctions sont héréditaires¹⁰⁴, la transmission d'une charge de la branche aînée à une branche cadette est un phénomène auquel on peut recourir en fonction des aléas des naissances et des décès¹⁰⁵ et il n'y a pas lieu de penser que la famille des gouverneurs de Balat ait fait exception. Supposer que, dans le décret de Pépy II, seuls le destinataire et son père furent gouverneurs présente l'avantage de n'ajouter aucun gouverneur à la liste déjà établie et de s'accorder avec les données connues.

On peut tout de même s'interroger sur la présence de la séquence généalogique dans ce décret. La raison tient peut-être au fait que le nom de Déchérou, destinataire probable du document royal, était courant à Balat et qu'il en existait déjà au moins deux au sein de la famille des gouverneurs, celui du M I/B et le père de Khentika. En outre, le fait que le roi s'adresse

une raison inconnue, Déchérou II a décidé de réinstaller le culte de son défunt père, soit que – et cela semble moins probable au vu du décret – Khentika est mort avant d'avoir pu se faire construire le sien, ce qui signifierait également que celui-ci aurait reçu assez tardivement l'autorisation royale.

¹⁰⁴ On ne mentionnera ici pour mémoire que l'exemple topique des nomarques de Meir dont la charge s'est transmise de père en fils sur au moins quatre générations (Hétepsobek, Ânkhpépy le Moyen, Nipépyânkh le Noir et Ânkhpépy Hény le Noir, voir N. KANAWATI, « Chronology of the Old Kingdom Nobles of El-Qusiya Revisited », dans Z. Hawass, P. Der Manuelian, R.B. Hussein [éd.], *Perspectives on Ancient Egypt: Studies in Honor of Edward Brovarski*, CASAE 40, 2010, p. 209-217).

¹⁰⁵ Si la généalogie des nomarques du Moyen Empire proposée par A. Blackman est correcte (*The Rock Tombs of Meir*, part I. *The Tomb-Chapel of Ukh-hotp's*

Son Senbi, ASE 22, 1914, p. 13), nous observons par deux fois une transmission latérale de la charge: une fois vers le beau-frère du nomarque (Ouhhotep succédant à Senbi, frère de son épouse) et une fois vers le neveu du nomarque (Ouhhotep succédant à son oncle Ouhhotep). Un des meilleurs exemples de cette transmission latérale et non verticale des fonctions se trouve dans la stèle ANOC 35.1 qui retrace la succession au poste de général de quatre membres d'une même famille, le dernier, un certain Héqaïb (II), bien qu'il soit mentionné comme le fils de son prédécesseur, est en réalité le frère de celui-ci, comme le prouve la formule de filiation maternelle (voir B. KASPARIAN, *La famille égyptienne sous l'Ancien et le Moyen Empire: aspects structurels, sociaux et juridiques*, thèse de doctorat, université de La Rochelle, 2003, p. 38, n. 47 [thèse inédite]). Pour l'Ancien Empire, la généalogie des nomarques d'El-Hammamah pourrait faire état d'une semblable transmission latérale. Bien que la succession des

nomarques ne soit pas clairement établie, il ne fait aucun doute que deux branches d'une même famille ont gouverné. Si M. Baud (*op. cit.*, p. 598-603) a bien montré que la chronologie des tombes devait placer Kaïkhent I (A2) avant son fils Kaïkhent II (A3), la position de Hétepré fils aîné (?) de Kaïkhent I reste incertaine. Toujours est-il qu'il fut très vraisemblablement l'occupant de la tombe C5 et qu'il occupa la charge de nomarque comme son fils (aîné?), Kaïemnefret, sans doute l'occupant de la tombe (C4). Cf. aussi, pour des cas plus tardifs, J. LECLANT, *Montouemhat Quatrième prophète d'Amon Prince de la Ville*, BdE 35, p. 262-264, 270, n. 9 notamment, et dans une moindre mesure H. DE MEULENAERE, « Une famille de hauts dignitaires saïtes » dans H. De Meulenaere, L. Limme (éd.), *Artibus Aegypti: studia in honorem Bernardi V. Bothmer, a collegis amicis discipulis conscripta quae edenda curaverunt*, Bruxelles, 1983, p. 40.

au gouverneur en titre à la deuxième personne du singulier montre bien que le destinataire du décret était en vie lorsque celui-ci fut rédigé pour lui ; ce n'est donc pas un acte posthume, mais sans doute un document de légitimation qui confirme le second membre de la nouvelle lignée installée au pouvoir.

- Sanctuaire 3

Fragment de décret royal

[DOC. 42]

Un fragment de décret royal a été trouvé dans un remblai postérieur à l'incendie, dans la pièce 10 de la première travée de service, non loin du sanctuaire 3 dont il provient sans doute. L'état de conservation du document montre qu'il a été brisé lors du sac du palais. Très semblable, dans son formulaire, au décret de Pépy II du sanctuaire 2, cet édit royal montre que chaque fondation de *ḥwt-k3* devait faire l'objet d'une décision royale¹⁰⁶.

- Sanctuaire 4

Fragment de linteau de porte appartenant à un gouverneur

[DOC. 43]

Découvert dans la pièce 3 du sanctuaire 4, un fragment de linteau de porte portant les titres *'pr wj3 jmy-jrty ḥq3 wh3t [...]* permet d'attribuer ce monument à l'un des gouverneurs de l'oasis dont le nom est aujourd'hui perdu.

- Sanctuaire de Médou-néfer

Porte du naos de Médou-néfer

[DOC. 44]

La porte du naos est inscrite aux nom et titres de Médou-néfer.

Base d'une statue de Médou-néfer

[DOC. 45]

Un autre monument portant le nom et les titres de Médou-néfer, découvert dans l'anti-chambre du naos, dans une couche postérieure à l'incendie, doit être une base de statue¹⁰⁷.

- Sanctuaires sud-est

Édifiés au lendemain de l'incendie du palais, les sanctuaires jumeaux sud-est ont été dédiés à deux gouverneurs. Le premier était Médou-néfer, comme en témoigne l'encadrement de porte découvert *in situ* (n° 46). Le second gouverneur, quant à lui, demeure inconnu à ce jour ; seule une partie de ses titres est gravée sur le linteau d'un encadrement de porte (n° 47) dont les montants ont disparu.

La comparaison avec les sanctuaires jumeaux 1-2 de Khentika et sans doute de son fils Déchérou, suggère que les sanctuaires sud-est ont été dédiés à deux gouverneurs issus de la même branche familiale, peut-être un père (Médou-néfer) et son fils¹⁰⁸.

¹⁰⁶ *Balat VI*, p. 315.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 318.

¹⁰⁸ Sur une possible identité de ce fils de Médou-néfer, voir *supra*, Stèle fragmentaire de Khentika (doc. 12).

- Fragments de sanctuaires

Fragments appartenant à un sanctuaire (?) de gouverneur [DOC. 48]

Les vestiges d'une inscription provenant très certainement d'une *ḥwt-k3* mentionnent un gouverneur dont le nom pourrait avoir été Ima-Néferkarê¹⁰⁹. La documentation ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un énième gouverneur ou plutôt de la seconde dénomination d'Ima-Pépy II, le propriétaire du M II.

En résumé, la documentation épigraphique de Balat découverte à ce jour fournit six à sept noms qui peuvent être attribués à une dizaine de gouverneurs de l'oasis ayant vécu entre la VI^e dynastie et la fin de la Première Période intermédiaire.

– Betjou : nom du propriétaire du tombeau 75 (n^o 39).

– Déchérou : nom de trois gouverneurs. L'un est sans doute le premier occupant du M I/B (n^o 16), le deuxième est le fils et successeur de Khentika qui fut enterré dans le M III (n^{os} 21-22), le troisième est un gouverneur de la Première Période intermédiaire (n^o 14).

– Ima-Pépy : nom de deux gouverneurs. L'un se nommait également Ima-Méryrê et fut enterré dans le M I/A (n^o 1-5), l'autre, le propriétaire du M II (n^o 17), portait peut-être aussi le nom d'Ima-Néferkarê sur un monument à Ayn Asil (n^o 48).

– Khentikaou-Pépy : nom du propriétaire du M IV (n^{os} 30-31).

– Khentika : nom du propriétaire du M III (n^{os} 4, 21, 24-26) voire peut-être celui d'un successeur de Médou-néfer (n^{os} 12), possible second occupant du M I/B.

– Médou-néfer : nom du propriétaire du M V (n^{os} 32-34 + n^o 12?) et de deux sanctuaires à Ayn Asil (n^{os} 44-45, 46).

L'analyse de la documentation épigraphique ayant permis de déterminer le nombre de gouverneurs attestés dans les sources écrites, il faut reconstituer leur généalogie.

L'interprétation généalogique

Les indices d'une transmission héréditaire de la charge de gouverneur

Plusieurs éléments textuels tendent à montrer que la charge de gouverneur de l'oasis était héréditaire et qu'elle devait, en temps normal, se transmettre de père en fils. Le fait est clairement attesté dans le décret de Pépy II, quel que fût son destinataire, puisqu'il est adressé à un gouverneur dont on mentionne le père de manière explicite, lui-même désigné comme gouverneur. La grande stèle de Khentika sur laquelle son fils Déchérou II apparaît aussi en tant que gouverneur, confirme également ce point. Que ce soit par la filiation qu'elles mettent en avant et/ou par leur provenance, les deux inscriptions dédicatoires retrouvées dans le complexe du M I/A soulignent la volonté de certains gouverneurs de se rattacher au lignage de leurs prédécesseurs. Khentika se pose ainsi en successeur d'Ima-Méryrê, tout comme le commanditaire des sanctuaires jumeaux à Ayn Asil se présente en héritier de Médou-néfer, voire aussi

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 329-330. On a également proposé une reconstitution très hypothétique de cette inscription (M. ZIERMANN, Chr. EDER, *op. cit.*, p. 343-344).

d'Ima-Méryrê au M I/A. Enfin, l'onomastique, notamment la fréquence du nom de Déchérou dans la famille des gouverneurs et chez les gouverneurs eux-mêmes, est le témoin indirect de la transmission héréditaire de cette charge.

Le choix de l'emplacement des monuments funéraires et cultuels dans la nécropole comme dans le palais n'est pas anodin. Décider de se placer aux côtés de tel ou tel prédécesseur vise probablement à marquer un lien généalogique, tandis que choisir de s'isoler peut indiquer une rupture. Ainsi à Qila el-Dabba, le groupe que constituent les M I/B (Déchérou I), M I/C (anonyme) et M I/A (Ima-Pépy I/Ima-Méryrê) correspond sans doute à une famille. Toujours dans le cimetière, le fait que le M III (Khentika, Déchérou II) s'appuie sur les structures du M IV (Khentikaou-Pépy) témoigne peut-être d'un lien généalogique indirect entre les deux gouverneurs. De même à Ayn Asil, l'îlot composé des sanctuaires 1-2 (Khentika, Déchérou II?) et 3 témoigne très certainement de liens familiaux étroits. La présence de sanctuaires jumeaux, construits d'un seul tenant, comme les sanctuaires 1 (Khentika) et 2 (Déchérou II?) et les sanctuaires sud-est (Médou-néfer), suggèrent des liens généalogiques entre les gouverneurs ainsi associés¹¹⁰.

Reconstitution de la généalogie des gouverneurs

D'après les éléments généalogiques dont nous disposons et l'ordre de succession des gouverneurs que nous avons établi plus haut, nous sommes en mesure de proposer une reconstitution du lignage des gouverneurs de Balat¹¹¹.

Les gouverneurs étant sans doute issus d'une même famille au sens large, nous pouvons raisonnablement supposer que Déchérou I était le père de l'anonyme du M I/C, lui-même père d'Ima-Pépy I/Ima-Méryrê.

En dépit de son emplacement à l'écart du groupe du M I, l'implantation du M IV ne résulte pas obligatoirement d'une rupture dynastique. Si, comme nous le pensons, Khentikaou-Pépy est postérieur à Ima-Méryrê¹¹², le *kôm* du M I avait, en effet, atteint ses limites en termes de capacité d'accueil et le gigantisme du complexe funéraire réalisé pour Ima-Méryrê nécessitait pour son successeur de s'installer dans un espace dégagé. Nous l'avons vu, Khentikaou-Pépy a accédé, à un jeune âge, à la charge de gouverneur. Cette accession précoce au gouvernement est peut-être liée au double mariage d'Ima-Méryrê¹¹³. La première épouse de ce dernier aurait pu ne lui avoir donné que des filles, ce que les fouilles semblent en partie confirmer¹¹⁴. Khentikaou-Pépy serait alors un enfant issu du second lit¹¹⁵, né quelques années avant la mort de son père Ima-Méryrê.

¹¹⁰ Balat XI, p. 12. On notera, cependant, à Éléphantine, l'exemple des deux chapelles associées et dédiées à Héqaïb et à Sarenpout I^{er}. Toutes deux furent construites par le second, nomarque sous Sésostris I^{er}, pour lui et pour le prince héréditaire Héqaïb de la VI^e dynastie, sans que l'on puisse établir de lien généalogique entre eux (D. FRANKE, *Das Heiligum des Heqaib*

auf Elephantine, SAGA 9, 1994, p. 47, plan 1). Sur l'absence possible de lien généalogique entre un individu et ceux dont il restaure un monument, voir M. DE MEYER, « Restoring the Tombs His Ancestors? Djehutinakht, Son of Teti, at Deir al-Barsha and Sheikh Said », dans M. Fitzenreiter (éd.), *Genealogie – Realität und Fiktion von Identität*, IBAES 5, 2005, p. 125-135.

¹¹¹ *Infra*, fig. 1.

¹¹² Voir *supra*, doc. 13.

¹¹³ Balat IV, p. 14.

¹¹⁴ Il s'agirait probablement d'Igit (*ibid.*, p. 26-29).

¹¹⁵ Il pourrait s'agir d'Izout qui n'est connue que par un groupe statuaire trouvé dans le caveau d'Ima-Pépy I (*ibid.*, p. 57).

Malgré la proximité entre le M III et le M IV, Khentika ne peut en aucun cas être le fils de Khentikaou-Pépy, puisque nous savons par le décret de Pépy II qu'il est le fils d'un Déchérou et le petit-fils d'un Idouy qui ne furent pas nécessairement gouverneurs. Le positionnement de son mastaba témoigne donc très certainement de la volonté de la part de Khentika d'affirmer sa légitimité et de se poser comme le digne héritier de Khentikaou-Pépy. La dédicace de Khentika pour Ima-Méryrê va sans doute dans le même sens. Elle souligne un lien de parenté, qui n'est pas forcément direct, entre les deux gouverneurs. L'hypothèse la plus probable est de faire d'Idouy, le grand-père paternel de Khentika, un frère cadet d'Ima-Méryrê¹¹⁶.

Il ne fait aucun doute que Déchérou II a succédé à son père Khentika, qui ne peut guère être mort avant l'âge de 30 ans¹¹⁷. Le décès prématuré de Déchérou II¹¹⁸ est certainement à l'origine du changement successoral qui porta Médou-néfer au pouvoir. C'est peut-être en qualité de second fils de Khentika que Médou-néfer accéda à la charge de gouverneur¹¹⁹ précédemment détenue par son frère Déchérou II¹²⁰. Ce dernier étant mort très jeune, Médou-néfer devint gouverneur assez tôt, vers l'âge de 15-16 ans, si l'on estime qu'il naquit un à deux ans après son frère aîné. Il vécut jusqu'à la cinquantaine, exerçant sa charge durant une quarantaine d'années¹²¹.

Quoi qu'il en soit, au lendemain du sac du palais¹²², l'implantation des sanctuaires jumeaux sud-est, qui associent Médou-néfer à un gouverneur dont le nom est perdu, est certainement l'œuvre d'un descendant de Médou-néfer.

Malgré quelques incertitudes, nous sommes donc en mesure de restituer la séquence des gouverneurs comme suit :

- Déchérou I, sans doute le premier occupant du M I/B (n° 16) ;
- Le propriétaire inconnu du M I/C ;
- Ima-Pépy I / Ima-Méryrê, le propriétaire du M I/A (n°s 1-5) ;
- Khentikaou-Pépy, le propriétaire du M IV (n°s 30-31) ;
- Khentika, le propriétaire du M III (n°s 4, 21, 23-26) ;
- Déchérou II, le fils et successeur de Khentika qui fut enterré dans le M III (n°s 21-22) ;
- Médou-néfer, le propriétaire du M V (n°s 32-34 + n° 12 ?) et de deux sanctuaires à Ayn Asil (n°s 44-45, 46) ;
- Ima-Pépy II, le propriétaire du M II (n° 17) et peut-être d'un monument à Ayn Asil (n° 48) ;
- Le second occupant du M I/B (n° 15) et peut-être le commanditaire des sanctuaires jumeaux à Ayn Asil ;

¹¹⁶ La seule autre hypothèse possible ferait d'Idouy un second fils d'Ima-Méryrê, mais une telle proposition ajouterait une génération dans la généalogie et impliquerait un long gouvernement pour Khentikaou-Pépy, qui devrait avoir survécu à la fois à Idouy et au fils de ce dernier, Déchérou.

¹¹⁷ Dans *Balat V*, p. 277, « Caveau 4200 de Khentika », l'âge de Khentika à sa mort est estimée à 25-30 ans. Si celui-ci était bien mort au plus tôt à 25 ans, cela signifierait que son fils Déchérou II, mort au plus tôt à 17 ans (voir ci-dessous)

et qui n'a pas dû survivre à Khentika très longtemps (guère plus de 2 ans), serait né dans la 15^e année de Khentika, ce qui semble assez peu probable.

¹¹⁸ L'étude anthropologique montre qu'il serait mort entre 17 et 18 ans (*Balat V*, p. 277, « Caveau 3100 »).

¹¹⁹ Bien que faire de Médou-néfer le fils de Déchérou II reste théoriquement possible, cela implique que quelqu'un, dont on a encore aucune trace, ait assumé le pouvoir durant la minorité du tout jeune gouverneur.

¹²⁰ En outre, si Médou-néfer (M V) est bien le destinataire de la stèle n° 16 qui fut offerte par son fils Khentika (II ?), ce dernier aurait ainsi porté le même nom que son grand-père paternel, Khentika (I).

¹²¹ Le corps découvert dans son caveau est celui d'un homme de 50 à 55 ans (voir *Balat I*, p. 187-189).

¹²² *Balat XI*, p. 6.

- Déchérou III, le propriétaire de la stèle qui était dans une niche à l'extérieur du M I/B (n° 14) ;
- Betjou le propriétaire du tombeau 75 (n° 39).

L'interprétation chronologique

Du point de vue stylistique, l'ensemble documentaire relatif aux gouverneurs connus jusqu'à présent place ces derniers avec certitude entre la VI^e dynastie et la Première Période intermédiaire. Si nombre de particularités iconographiques et paléographiques sont identifiables dans la documentation de Balat¹²³, la plupart de celles qui permettraient de resserrer la datation de chacun des gouverneurs ne se rencontrent pas dans la documentation les concernant¹²⁴.

De tous les gouverneurs de l'oasis, seul Déchérou II, le destinataire probable du décret provenant du sanctuaire 2 de Ayn Asil, peut être placé avec certitude dans la chronologie égyptienne, sous Pépy II. Malgré la mention de ce roi, la date fournie par le document (« le 4^e mois de *chémou*, le 5^e jour ») ne précise pas l'année de règne, ce qui représente un obstacle notable lorsque l'on sait la longévité de ce souverain. Le texte ne précise pas non plus si ce fut également sous Pépy II ou avant lui que Khentika, le père du destinataire du décret, obtint les mêmes dispositions quant à la mise en place de son culte funéraire.

La vaisselle de pierre inscrite aux noms de rois apporte, cependant, quelques éléments de datation. Bien qu'aucun objet de ce type n'ait été découvert dans la sépulture de Déchérou II dans le M III, la présence d'un couvercle au nom de Pépy II dans la tombe de son père, Khentika, assure que ce dernier est mort au plus tôt sous ce roi, ce que confirment les empreintes de sceaux au nom de Pépy II trouvées dans l'infrastructure du M III (n°s 28-29). En outre, le décret en faveur de son fils Déchérou II datant du règne de Pépy II, nous sommes assurés que Khentika mourut sous ce roi.

Le tombeau de Médou-néfer a livré un vase jubilaire de Pépy II, qui tend à montrer que le gouverneur décéda au plus tôt vers la moitié du long règne de Pépy II.

La présence, dans le mastaba d'Ima-Pépy II, de trois vases jubilaires, deux au nom de Pépy I^{er} et un autre au nom de Pépy II, indique seulement qu'Ima-Pépy II dut recevoir les deux premières pièces de cette vaisselle par héritage ; on ne sait s'il a reçu lui-même la troisième du temps de Pépy II ou s'il s'agit là encore d'un héritage¹²⁵.

Enfin, la sépulture d'Ima-Pépy I n'a livré aucune vaisselle inscrite au nom d'un quelconque roi. La tombe d'Igit¹²⁶, l'une de ses deux épouses, en revanche, a fourni une coupe thériomorphe

¹²³ Voir notamment les remarques de N. Cherpion dans *Balat V*, p. 119-135, ainsi que les commentaires de L. Pantalacci dans *Balat V*, p. 150-151 et *Balat VI*, p. 303-325.

¹²⁴ Certains critères valables pour la Première Période intermédiaire dans la vallée sont même invalidés à Balat, car observés dans des contextes antérieurs. Ainsi « [l]a forme *jmꜣhy*, donnée pour caractéristique de la PPI, est déjà

constante à Balat dès la VI^e dynastie » (*ibid.*, p. 324). Il en va de même pour le bouchon conique des signes W16-17, triple ou quadruple composé du signe W14 qui « apparaît et se développe à partir de la VIII^e dynastie et jusqu'au Moyen Empire » (*ibid.*, p. 320) est déjà présent à Balat dans le mastaba de Khentika (voir *supra*, n. 45).

¹²⁵ *Balat II*, p. 196.

¹²⁶ Sa tombe appartient à un ensemble de sépultures secondaires situé dans l'alignement ouest de la cour nord du M I/A. Un squelette âgé de 25 à 35 ans a été retrouvé en place dans sa sépulture (*Balat IV*, p. 28). Igit était sans doute du même âge ou plus jeune qu'Ima-Pépy I.

au nom de Pépy II, qui suggère qu'elle décéda sous son règne. Bien que nous ignorions quand Ima-Pépy I mourut, ce que nous savons de son épouse indique qu'il ne devait pas être très éloigné dans le temps du règne de Pépy II.

Ainsi l'étude du décret et de la vaisselle marquée du nom des rois de la VI^e dynastie montre que :

- Ima-Pépy I ne devait pas être très éloigné du règne de Pépy II ;
- Khentika est mort sous Pépy II ;
- contemporain de Pépy II, comme l'indique le décret, Déchérou II est très certainement mort sous ce roi ;
- Médou-néfer est mort au plus tôt dans la seconde moitié du règne de Pépy II.

Ce sont donc au moins trois gouverneurs consécutifs qui vécurent sous le règne de Pépy II.

Seul gouverneur à avoir laissé une biographie, Khentikaou-Pépy y évoque brièvement son accession au gouvernat à un jeune âge (*hwn*), sans doute peu après avoir « noué le bandeau ».

H3.n.t(w.j) n jst nt hq3 whst sk wj m hwn tz(w) mdh m hr-jb wrw

Je fus promu à la fonction de gouverneur de l'oasis, alors que je n'étais qu'un jeune homme qui avait noué le bandeau parmi les grands.

Il est difficile d'évaluer l'âge auquel il accéda à cette haute charge, dans la mesure où le rite de « nouer le bandeau » reste méconnu¹²⁷. Le vocable *hwn* n'est guère plus informatif, celui-ci n'étant pas lié à un âge bien défini pour tout individu mais au « moment décisif de sa jeunesse correspondant au début de sa carrière¹²⁸ ». Dans les textes postérieurs à l'Ancien Empire, le terme *hwn* est souvent suivi d'une indication d'âge, qui reste très variable selon les sources : de 10 à 26 ans¹²⁹. Néanmoins, si Khentikaou-Pépy prend le soin signaler qu'il devint gouverneur étant *hwn*, sans être plus précis quant à son âge ni au roi qui le promut, c'est qu'il dut devancer de quelques années l'âge moyen auquel ses prédécesseurs avaient accédé à cette charge¹³⁰. Ainsi Khentikaou-Pépy aurait pu succéder à Ima-Méryrê entre sa dixième et sa quinzième année.

L'onomastique peut également fournir de précieuses informations sur la chronologie des gouverneurs. Trois d'entre eux portent des noms basilophores : Ima-Pépy I/Ima-Méryrê, Khentikaou-Pépy et Ima-Pépy II/Ima-Néferkarê (?). De manière générale, l'étude des anthroponymes basilophores de l'Ancien Empire démontre leur fiabilité en matière de datation¹³¹. La proximité des règnes de Pépy I^{er} et de Pépy II avec les mandats exercés par les gouverneurs en question laisse penser que ces derniers naquirent ou exercèrent sous l'un ou l'autre de ces rois. En l'état actuel de la documentation, l'absence d'une polyonymie distincte¹³² pour ces gouverneurs et le fait qu'ils ne soient connus que sous des noms basilophores rendent peu probable que ces anthroponymes aient été attribués bien après la naissance de leur porteur.

¹²⁷ J. JANSSEN, R. JANSSEN, *Growing up in Ancient Egypt*, Londres, 1990, p. 107-109.

¹²⁸ A. FORGEAU, *Horus-fils-d'Isis. La jeunesse d'un dieu*, *BdE* 150, 2010, p. 339.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 339-340.

¹³⁰ Peut-être vers 16-18 ans, *infra*.

¹³¹ Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une thèse encore inédite sur les anthroponymes de l'Ancien Empire et de la Première Période intermédiaire.

¹³² La simple alternance entre les basilonymes de Pépy et de Méryrê, voire entre Pépy et Néferkarê, n'est qu'une variante onomastique.

La seule mention du basilonyme de Pépy dans le nom de Khentikaou-Pépy ne peut servir à déterminer sous lequel des deux rois homonymes ce gouverneur naquit. La présence, en revanche, du nom de couronnement de Pépy I^{er}, Méryrê, est un bon indicateur. Le nom d'Ima-Méryrê montre qu'Ima-Pépy I est probablement né sous Pépy I^{er}. Du point de vue chronologique, il est peu vraisemblable qu'il soit né avant l'an 10 de Pépy I^{er}, sans quoi Déchérou I, le grand ancêtre des gouverneurs, aurait effectué l'essentiel de sa carrière sous la V^e dynastie, ce que le style de sa stèle (n° 16) dément¹³³. Cette hypothèse trouve en partie sa confirmation dans l'onomastique royale de Pépy I^{er}. C'est sans doute dans les premières années de son règne, ou au plus tard avant son jubilé en l'an 36, que Pépy I^{er} remplaça son nom de couronnement de Néferzahor par Méryrê¹³⁴. En outre, nous avons déterminé qu'Ima-Pépy I était mort au plus tard au tout début du règne de Pépy II et que Khentika et Déchérou II se placent nécessairement sous ce règne. En conséquence, Ima-Pépy I n'a guère pu naître après l'an 25 de Pépy I^{er}. Nous pouvons donc en conclure qu'il naquit entre l'an 10 et l'an 25 de Pépy I^{er} et qu'il accéda au gouvernement entre l'an 27 et l'an 42 de ce même roi.

Les données anthropologiques qui ont pu être tirées des corps trouvés dans les Mastabas III et V (Déchérou II, Khentika et Médou-néfer¹³⁵) permettent d'affiner la chronologie. Alors que Khentika semble avoir vécu environ 30 ans, Déchérou II n'exerça que brièvement la fonction de gouverneur. Médou-néfer, au contraire, dut la détenir pendant une quarantaine d'années.

Dans la plupart des cas, cependant, nous ne possédons aucune information d'ordre anthropologique ou biographique, si bien que nous ne pouvons qu'estimer l'âge auquel chaque fils de gouverneur accédait à la charge de son père et l'âge auquel il décédait¹³⁶.

Pour replacer la séquence des gouverneurs de l'oasis dans la chronologie de la fin de l'Ancien Empire, nous disposons de trois points d'ancrage certains :

- tous les gouverneurs de Balat se placent entre la VI^e dynastie et la Première Période intermédiaire;
- Ima-Pépy I/Ima-Méryrê est très probablement né sous le règne de Pépy I^{er}, sans doute entre l'an 10 et l'an 25;
- Khentika et Déchérou II sont morts sous Pépy II.

En fonction de ces données, nous proposons la chronologie suivante :

¹³³ *Balat XI*, p. 130.

¹³⁴ J. von BECKERATH, *Chronologie des pharaonischen Ägypten*, MÄS 46, 1997, p. 150, n. 651. La seule mention connue du nom de Néferzahor dans une inscription datée se trouve dans le *P. Boulaq 8* (A. MARIETTE-BEY, *Les Papyrus égyptiens du musée de Boulaq*, Paris, 1871, pl. 39), mais l'année de règne est en lacune. La plus ancienne attestation du nom de Méryrê dans une inscription datée remonte au premier jubilé de Pépy I^{er}, soit vers l'an 36 de son règne.

¹³⁵ Pour chacun de ces gouverneurs, voir *supra*, les paragraphes les concer-

nant. Bien que le corps d'Ima-Pépy II ait été retrouvé dans sa tombe, aucune étude n'a été pratiquée sur lui dans la mesure où il avait été brûlé peut-être lors du pillage de sa sépulture (*Balat II*, p. 43).

¹³⁶ D'après l'âge maximal proposé pour les corps de trois gouverneurs retrouvés dans leurs caveaux, à savoir 30 ans pour Khentika, 18 ans pour Déchérou II et 55 ans pour Médou-néfer, on peut estimer l'espérance de vie d'un gouverneur autour de 35 ans. Il demeure difficile d'estimer l'âge moyen auquel un gouverneur entrait en fonc-

tion (autour de 17-18 ans?). Déchérou II et Médou-néfer semblent avoir accédé à cette charge à un jeune âge, 15-16 ans et dans des circonstances particulières notamment pour le dernier (voir *supra*). On a vu également que Khentkaouépépy devint gouverneur probablement assez jeune, peut-être entre 10 et 15 ans (voir *supra*). D'après les indices dont nous disposons, un gouverneur devait donc en moyenne exercer sa charge durant un peu moins d'une vingtaine d'années.

	Gouverneurs	Datation des gouvernats ¹³⁷	Durée des gouvernats	Âges des gouverneurs en exercice
1	Déchérrou I	Règne de Téti et de Pépy I ^{er}		
2	Anonyme	Règne de Pépy I ^{er} jusque vers l'an 27/42		
3	Ima-Pépy I/Ima-Méryrê	Pépy I ^{er} , vers l'an 27/42 – Pépy I ^{er} , vers l'an 47/Mérenrê I ^{er} , vers l'an 12	20 ans ?	
4	Khentikaou-Pépy	Pépy I ^{er} , vers l'an 47/Mérenrê I ^{er} , vers l'an 12 – Pépy II, vers l'an 8/25	25 ans ?	10-35 ans ?
5	Khentika	Pépy II, vers l'an 8/25 – Pépy II, vers l'an 21/38	13 ans environ	17-30 ans environ
6	Déchérrou II	Pépy II, vers l'an 22/38 – Pépy II, vers l'an 24/40	2 ans environ	16-18 ans environ
7	Médou-néfer	Pépy II, vers l'an 24/40 – Néferkarê II ou après	40 ans environ	15-55 ans environ
	Ima-Pépy II	?		
	Inconnu	?		
	Déchérrou III	PPI		
	Betjou	PPI (X ^e dynastie?)		

L'ordre de succession des gouverneurs n'est pas sans incidence sur l'histoire même du site de Ayn Asil. Nous avons vu qu'Ima-Pépy II était très vraisemblablement le gouverneur contemporain du sac et de l'incendie qui ont ravagé le palais. Or d'après la chronologie que nous proposons, Ima-Pépy II est nécessairement postérieur à Pépy II et appartient au plus tôt à la VIII^e dynastie, ce qui signifie que l'incendie du palais se place soit à l'extrême fin de l'Ancien Empire soit pendant la Première Période intermédiaire. On notera que les analyses ¹⁴C donnent une probabilité maximum de la date de l'incendie en 2175 av. J.-C.¹³⁸.

Charge héréditaire, le poste de gouverneur de l'oasis se transmet généralement du père au fils aîné et est implicitement confirmé par un décret royal qui fonde un nouveau sanctuaire de gouverneur à Ayn Asil. Cependant, en l'absence d'héritier mâle la charge de gouverneur est susceptible de passer à une branche collatérale. La mise en place d'une administration territoriale dans l'oasis de Dakhla, au plus tard sous le règne de Téti, a ainsi permis l'émergence d'un puissant lignage, fort d'une dizaine de gouverneurs, qui concentra dans ses mains le pouvoir durant toute la VI^e dynastie. Ainsi, malgré le sac et l'incendie du palais au début de la Première Période intermédiaire dont on ignore les causes, le gouvernat s'est maintenu au sein de cette même famille, comme l'attestent la mise en place des sanctuaires jumeaux dans le secteur sud-est de Ayn Asil et la documentation datée de la Première Période intermédiaire provenant de la nécropole de Qila el-Dabba.

¹³⁷ La longueur des règnes choisie comme étalon est la longueur maximale retenue par M. BAUD, «II. 5 The Relative Chronology of Dynasties 6 and 8», dans E. Hornung, R. Krauss, D. Warburton (éd.), *Ancient Egyptian*

Chronology, HdO 83, p. 156, soit: 22/23 ans pour Téti, 2/4 ans pour Ouserkarê, 50/51 ans pour Pépy I^{er}, 11/12 ans pour Mérenrê I^{er} et 62/63 ans pour Pépy II. Aucune estimation n'est fournie concernant les règnes de Mérenrê II et de

Néferkarê II, les probables successeurs de Pépy II.

¹³⁸ D'après les résultats des datations au ¹⁴C réalisées par M. Wuttmann.

Documents épigraphiques utilisés pour l'étude de la généalogie et de la chronologie des gouverneurs ¹³⁹			
1.	Encadrement de porte d'Ima-Pépy I/Ima-Méryrê	M I/A	Osing, <i>Dachla</i> , n° 1.
2.	Paire de stèles « obélisques » d'Ima-Pépy I/Ima-Méryrê	M I/A	Osing, <i>Dachla</i> , n° 4-6.
3.	Paire de stèles « obélisques » d'Ima-Pépy I	M I/A	Osing, <i>Dachla</i> , n° 7-8.
4.	Table d'offrande de Khentika	M I/A	Osing, <i>Dachla</i> , n° 9.
5.	Dyade d'Ima-Pépy et d'Izout	M I/A	<i>Balat</i> IV, p. 73-75, inv. 4088.
6.	Stèle de l'épouse du gouverneur Igit	M I/A	<i>Balat</i> IV, p. 78, inv. 3451.
7.	Miroir au nom d'Igit	M I/A	<i>Balat</i> IV, p. 84, inv. 5785.
8.	Miroir au nom d'Igit	M I/A	<i>Balat</i> IV, p. 85, inv. 5788.
9.	Miroir au nom d'Idet	M I/A	<i>Balat</i> IV, p. 86, inv. 5789.
10.	Coupe thériomorphe au nom de Pépy II	M I/A	<i>Balat</i> IV, p. 81-82, inv. 5754.
11.	Miroir au nom d'Idout	M I/A	<i>Balat</i> IV, p. 87, inv. 5814.
12.	Stèle fragmentaire de Khentika (II?)	M I/A	<i>Balat</i> IV, p. 80, inv. 4071.
13.	Stèle d'Ima-Pépy	M I/A ou M II?	<i>Balat</i> XI, p. 155-157 (Mus. Kharga 1708).
14.	Stèle de Déchérou III	M I/B	Osing, <i>Dachla</i> , n° 14.
15.	Relief fragmentaire	M I/B	Osing, <i>Dachla</i> , n° 13.
16.	Stèle de Déchérou I	M I/B?	Osing, <i>Dachla</i> , n° 12.
17.	Empreinte d'une inscription d'Ima-Pépy II	M II	<i>Balat</i> II, p. 79-81.
18.	Gobelet jubilaire de Pépy I ^{er}	M II	<i>Balat</i> II, p. 81, inv. 1930.
19.	Gobelet jubilaire de Pépy I ^{er}	M II	<i>Balat</i> II, p. 82, inv. 1969.
20.	Gobelet jubilaire de Pépy II	M II	<i>Balat</i> II, p. 82-83, inv. 1991.
21.	Grande stèle de Khentika	M III	Osing, <i>Dachla</i> , n° 21.
22.	Paire de stèles « obélisques » de Déchérou II	M III	Osing, <i>Dachla</i> , n° 22-23.
23.	Stèle d'angle de Khentika	M III	<i>Balat</i> V, p. 151, inv. 2716.
24.	Caveau de Khentika	M III	<i>Balat</i> V, p. 119-135.
25.	Chevet de Khentika	M III	<i>Balat</i> V, p. 152, inv. 5497/P4.
26.	Empreinte d'une inscription de Khentika	M III	<i>Balat</i> V, p. 153-154, inv. 6374.
27.	Couvercle de vase au nom de Pépy II	M III	<i>Balat</i> V, p. 152, inv. 6060/P53.
28.	Empreinte de sceau au nom de Pépy II	M III	<i>Balat</i> V, p. 121, inv. 4770.
29.	Empreinte de sceau au nom de Pépy II	M III	<i>Balat</i> V, p. 121, inv. 4789.
30.	Stèle de Khentikaou-Pépy	M IV	Osing, <i>Dachla</i> , n° 26.
31.	Stèle « obélisque » de Khentikaou-Pépy	M IV	Osing, <i>Dachla</i> , n° 27.
32.	Palette de scribe de Médou-néfer	M V	<i>Balat</i> I, p. 72, inv. 893.
33.	Palette de scribe de Médou-néfer	M V	<i>Balat</i> I, p. 72, inv. 897.
34.	Chevet de Médou-néfer	M V	<i>Balat</i> I, p. 73, inv. 899.
35.	Gobelet jubilaire au nom de Pépy II	M V	<i>Balat</i> I, p. 78-79, inv. 1018.
36.	Cruche jubilaire au nom de Pépy (I ^{er} ou II)	M V	<i>Balat</i> I, p. 79-80, inv. 1130.
37.	Vase thériomorphe au nom de Pépy II	M V	<i>Balat</i> I, p. 80, inv. 1046.

¹³⁹ Les documents sont classés par site topographique des mastabas, du sud au nord, du M I vers le M V. (Qila el-Dabba puis Ayn Asil). Dans la nécropole, nous suivons l'ordre

Documents épigraphiques utilisés pour l'étude de la généalogie et de la chronologie des gouverneurs			
38.	Couvercle de récipient au nom de Pépy II	M V	<i>Balat I</i> , p. 81, inv. 1042.
39.	Caveau de Betjou	tombe 75	Inédit.
40.	Montant de porte de Khentika	sanctuaire 1	<i>Balat VI</i> , p. 305-307, inv. 6725.
41.	Décret de Pépy II	sanctuaire 2	<i>Balat VI</i> , p. 310-314, inv. 3153.
42.	Décret fragmentaire	sanctuaire 3 ?	<i>Balat VI</i> , p. 315-316, inv. 3241.
43.	Linteau fragmentaire aux titres d'un gouverneur	sanctuaire 4	<i>Balat VI</i> , p. 303-305, inv. 6454.
44.	Encadrement de porte de Médou-néfer	sanctuaire de Médou-néfer	<i>Balat VI</i> , p. 308-309, inv. 6768.
45.	Base d'un monument de Médou-néfer	sanctuaire de Médou-néfer	<i>Balat VI</i> , p. 317-319, inv. 6723.
46.	Encadrement de porte de Médou-néfer	sanctuaire sud-est oriental	<i>Balat XI</i> , p. 7-8.
47.	Linteau fragmentaire aux titres d'un gouverneur	sanctuaire sud-est occidental	<i>Balat XI</i> , p. 8-9, inv. 2604.
48.	Fragments d'une <i>hwt-kꜣ</i> (?)	Ayn Asil	Osing, <i>Dachla</i> , n ^{os} 34, 36-37 et <i>Balat VI</i> , p. 329-330.
49.	Bassin à libation de Khentika	Ayn Asil	Inédit, inv. 6119.
50.	Éléments de marqueterie en os de Khentika	Ayn Asil	Inédit, inv. 5565.
51.	Éléments de marqueterie en os de Khentika	Ayn Asil	Inédit, inv. 6102 + 6187.

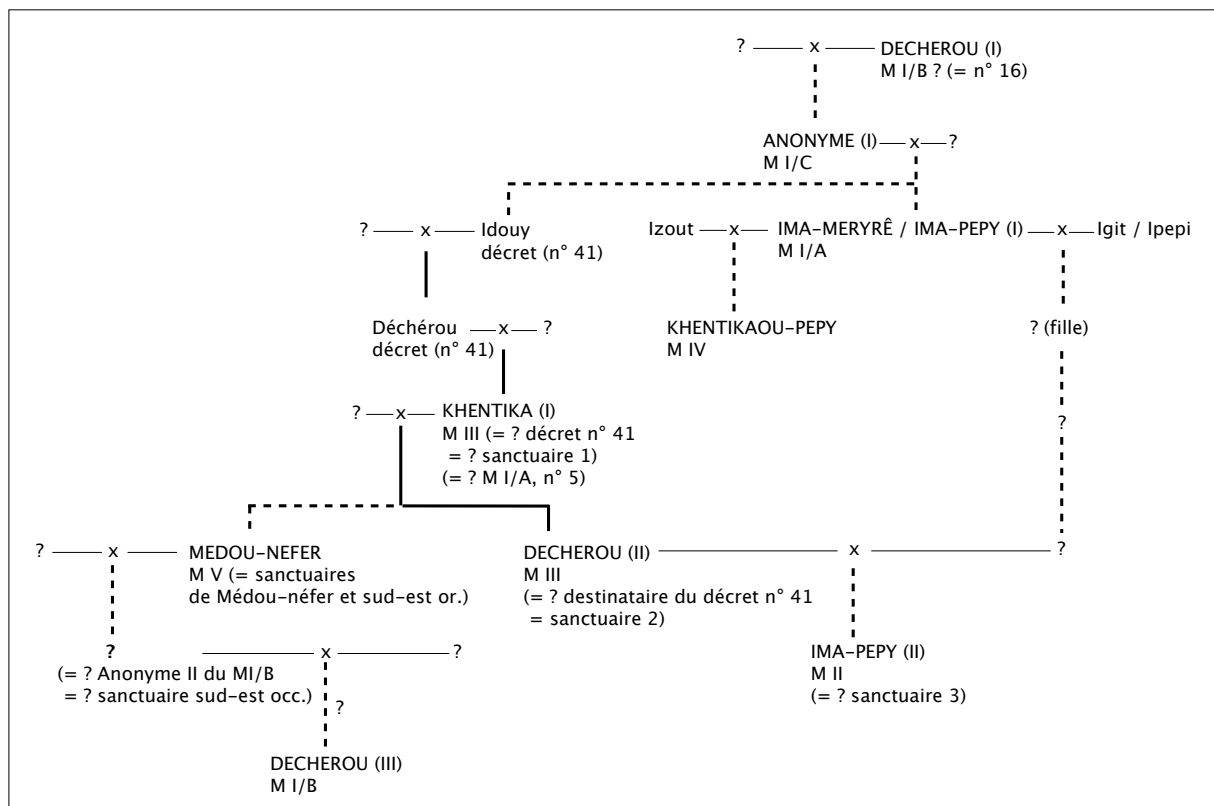


FIG. 1. Généalogie des gouverneurs de l'oasis de Dakhla.

